



Guide d'utilisation

# **Données de l'inventaire des terres du Canada et du potentiel agricole du Québec**

Date : Septembre 2022 (Mise à jour décembre 2025)

Responsable scientifique :  
Catherine Bossé, chargée de projet en pédologie



À l'IRDA, on **collabore**, on se **questionne**, on **explore** et on **progresse** ensemble dans la même direction : celle d'une agriculture saine, dynamique et performante.

Nous sommes des **scientifiques**, mais aussi des **gens de terrain** qui **collaborent** avec l'ensemble du milieu agricole.

Notre mission consiste à innover en agroenvironnement pour créer ensemble la production agricole de demain. Consulter le [www.irda.qc.ca](http://www.irda.qc.ca) pour en connaître davantage sur l'Institut et ses activités.

## Question ou commentaire

Catherine Bossé, agr, B. Sc.  
Chargée de projet en pédologie  
Responsable scientifique  
[pedologie@irda.qc.ca](mailto:pedologie@irda.qc.ca)

## Auteurs du rapport

Colline Gombault, professionnelle de recherche en géomatique  
Catherine Bossé, chargée de projets en pédologie  
Arianne Blais-Gagnon, professionnelle de recherche en conservation des sols et de l'eau  
Maude Lapointe, professionnelle de recherche en pédologie

## Merci à notre partenaire financier

Ce projet de recherche a été réalisé grâce à une aide financière accordée dans le cadre du Partenariat canadien pour l'Agriculture, une entente entre les gouvernements du Canada et du Québec.

Ce guide peut être cité comme suit :

Gombault, C., Bossé, C., Lapointe, M. et Blais-Gagnon, A., C., 2022 (mis à jour 2025). Guide d'utilisation des données géospatiales de la couverture pédologique du Québec. IRDA. 68 pages. © Institut de recherche et de développement en agroenvironnement inc. (IRDA)

## HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

Version	Description	Date
Version 1	Info_pedo_arada.pdf  Première version du guide pour les données pédologiques et de l'ARDA	2015-04-07
Version 2	Guide d'utilisation. Données de l'Inventaire des Terres du Canada et du potentiel agricole au Québec.  Nouveau guide mis à jour avec les données lors du plan pédologique 2021-2023.	2021-09-24
Version 3	Guide d'utilisation. Données de l'Inventaire des Terres du Canada et du potentiel agricole au Québec.  Mis à jour du guide avec intégration de nouvelles régions pour l'ARDA-ITC détaillé.	2025-12-02

# TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	3
1 Accès à la donnée.....	4
1.2 Produits disponibles.....	4
1.2.1 ARDA-ITC .....	4
1.2.2 ARDA-ITC détaillé.....	4
1.2.3 Formats et documentation disponibles .....	4
1.3 Diffusion et téléchargement .....	6
1.4 Licence et droits d'utilisation .....	6
1.5 Droits d'auteurs et citation de la donnée.....	6
1.5.1 Citation des données.....	7
1.5.2 Contributeurs aux données.....	7
1.6 Cycle de mise à jour .....	8
2 Sommaire sur la structure des données de sol.....	8
2.1 Composition d'un polygone de sol ou de potentiel agricole .....	8
2.2 Clé pour décrypter l'appellation ou le symbole d'un sol.....	9
2.2.1 Définition d'appellation cartographique .....	9
2.2.2 Mise en garde .....	10
2.2.3 Codification du symbole ou de l'appellation d'un sol.....	10
3 Description de la donnée géomatique.....	11
3.1 Métadonnées générales.....	11
3.2 Symbologie.....	12
3.3 Modèle relationnel du FGDB ARDA-ITC détaillé.....	14
3.4 Description des tables attributaires .....	16
4 Système de classements de l'ITC.....	I
4.1 Postulats et définition des classes de potentiel agricole des sols .....	I
4.2 Sous-classes de l'ITC standard et sous-classes de l'ITC modifié par Marshall et al. (1979) .....	II
4.3 Travaux d'aménagement requis (ARDA-ITC détaillé).....	III
4.4 Risque de dégradation des sols et du milieu.....	IV
Références.....	VI
Glossaire .....	VII
Annexes .....	VIII

## Liste des tableaux

Tableau 1. Exemple d'appellation selon le nombre de membres de sols .....	9
Tableau 2. Métadonnées générales des données ARDA-ITC et ARDA-ITC détaillé.....	11
Tableau 3. Code de couleurs (RGB) de la symbologie des classes de potentiel agricole du membre dominant (ou membre 1 du polygone) .....	13
Tableau 4. Description de la table attributaire de la couche ARDA de l'ARDA-ITC .....	17
Tableau 5. Description de la table attributaire de la couche arda_itc_detaille_V2025 de l'ARDA-ITC détaillé.....	18
Tableau 6. Description de la table arda_table_ITC_detaille_V2025 de l'ARDA-ITC détaillé .....	19
Tableau 7. Classes de possibilité d'utilisation agricole des sols .....	I
Tableau 8. Facteurs limitatifs (sous-classes) selon le système utilisé : Standard ou Modifié .....	II
Tableau 9. Définitions des différents types de travaux d'aménagements requis (Lamontagne et coll. 2000) .....	IV
Tableau 10. Définitions des différentes problématiques liées aux travaux de drainage (Lamontagne et coll. 2000)..	IV
Tableau 11. Définitions des différents types de dégradation.....	V

## Liste des figures

Figure 1. Étendue des données ARDA-ITC au Québec .....	5
Figure 2. Étendue des données ARDA-ITC détaillé.....	5
Figure 3. Infographie expliquant la licence CC BY NC.....	6
Figure 4. Répartition des études pédologiques (attention les nouvelles études de l'ARDA-ITC détaillé, ne sont pas incluses – se référer directement à l'Annexe A) .....	8
Figure 5. Divisions du système de classification canadien des sols.....	10
Figure 6. Fenêtre ArcGis Pro pour importer la légende officielle ARDA-ITC et ARDA-ITC detaillé– étape 1 .....	13
Figure 7. Fenêtre ArcGis Pro pour afficher la légende officielle ARDA-ITC et ARDA-ITC détaillé respectivement – étape 2 .....	13
Figure 8. Schéma et explication de la géodatabase ITC-IRDA détaillée .....	14
Figure 9. Ouverture de la table attributaire .....	15
Figure 10. Ouverture de la fenêtre de requête .....	15
Figure 11. Exécution de la requête et sélection de la relation en fonction du membre du polygone de sol interrogé .....	16
Figure 12. Résultat de la sélection pour les tables mises en relation .....	16

## INTRODUCTION

L’Inventaire des Terres du Canada (ITC) est un relevé complet du potentiel des terres et de leur utilisation. Il est conçu pour servir de base à la gestion des ressources agricole, forestière, récréative et faunique. En effet, les cartes du potentiel agricole peuvent être utilisées pour faciliter la prise de décisions pour améliorer la qualité des terres, élaborer des plans d’aménagement du territoire et préparer les évaluations foncières.

Au Québec, cet inventaire a eu lieu dans les années 1960, dans le cadre de la Loi sur l’Aménagement rural et le Développement agricole (ARDA). Le système de classement de l’ITC répartit les sols minéraux en sept catégories en fonction de leur potentiel agricole pour la production de grandes cultures pour ensuite être subdivisé en fonction de leurs limitations (Lavoie et coll., 1999). Ce système de classification a été adapté pour les basses terres du Saint-Laurent par Marshall et coll. en 1979, afin d’introduire des degrés de sévérité (majeurs, modérés, mineurs) aux limitations.

Depuis, plusieurs études pédologiques ont été publiées au Québec. Plusieurs de ces inventaires ont classifié les unités cartographiques selon leur possibilité d’utilisation agricole en se servant de la méthode de l’ITC, selon la méthode initiale ou telle que proposée par Marshall et coll. (1979). Le degré de raffinement de ce système associé à l’uniformisation de la méthode de prospection pédologique en a fait un outil essentiel à intégrer aux données en lien avec les sols diffusés à l’IRDA.

Deux produits de données vectoriels existent donc à ce jour, l’ARDA-ITC incluant l’ITC standard des années 1960 et l’ARDA-ITC détaillé aux polygones de sols résultant des derniers travaux pédologiques d’Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et du gouvernement provincial.

Ce guide décrit les données vectorielles de l’ARDA-ITC de la province de Québec et leurs modalités d’utilisation.

# 1 ACCÈS À LA DONNÉE

## 1.2 PRODUITS DISPONIBLES

Depuis septembre 2022, deux produits de l'ARDA pour le Québec méridional sont disponibles :

### 1.2.1 ARDA-ITC

Ce produit couvre la majorité du territoire agricole (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). L'information contenue dans les fichiers numériques provient de l'Inventaire des Terres du Canada réalisé dans les années 60 et numérisé à l'IRDA entre 2001 et 2004. C'est la donnée distribuée jusqu'à ce jour.

### 1.2.2 ARDA-ITC détaillé

Ce produit plus détaillé est maintenant disponible pour le bassin versant du Bras-Henri, pour certains secteurs de la Montérégie-Est et pour les comtés de Bellechasse-Montmagny, Dorchester, Portneuf et Rivière-du-Loup (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Il provient de la mise à jour d'études pédologiques ou de la production de nouvelles études qui utilisent une unité cartographique plus fine, soit celle de la donnée pédologique.

ARDA-ITC et ARDA-ITC détaillé s'interprètent de façon similaire.

### 1.2.3 Formats et documentation disponibles

Ces deux produits ARDA sont disponibles en formats vectoriels (fichier de formes ou « shapefile ») à l'échelle du feuillet 1 : 20 000 ainsi qu'à l'échelle provinciale (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.** et **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Il est aussi possible de télécharger la cartographie de chaque feuillet en format PDF. **Une géodatabase (FGDB) est téléchargeable pour l'ARDA-ITC détaillé seulement.**

Ce guide permet de comprendre la structure des données et de les interpréter. Il fournit aussi les métadonnées disponibles à leur utilisation. Bien que ce document se veuille exhaustif, de l'information détaillée est disponible dans les rapports pédologiques distribués avec les données pédologiques.

Figure 1. Étendue des données ARDA-ITC au Québec

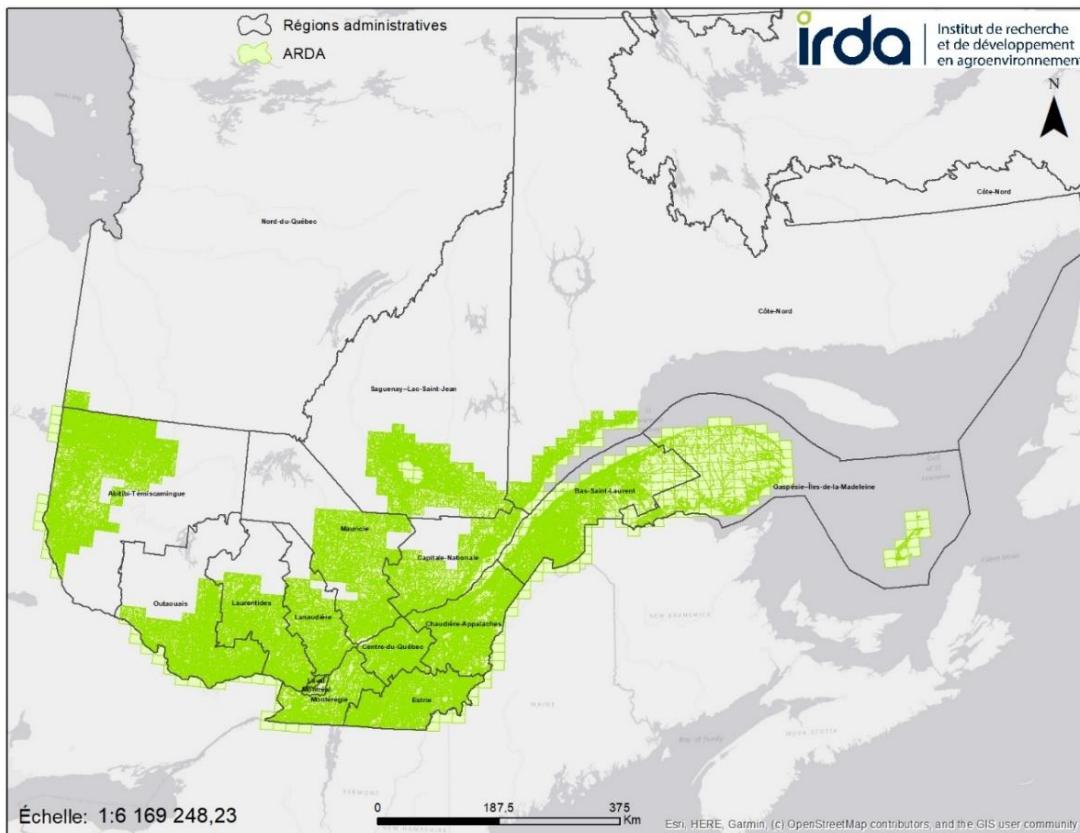
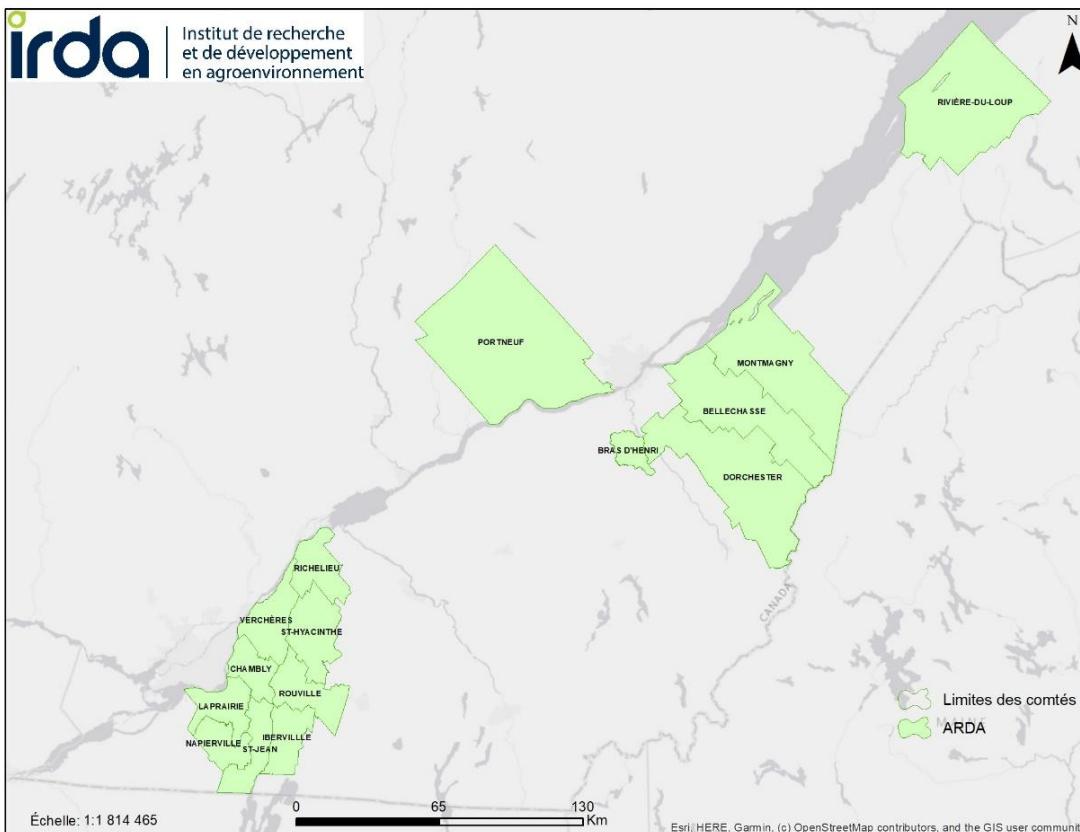


Figure 2. Étendue des données ARDA-ITC détaillé



### 1.3 DIFFUSION ET TÉLÉCHARGEMENT

L'ARDA-ITC et l'ARDA-ITC détaillé sont en diffusion libre et donc accessible gratuitement au public et à tous utilisateurs professionnels pour autant que la licence et les droits d'utilisation soient respectés (voir section 1.4).

Les données peuvent être téléchargées par feuillet à l'échelle du 1 : 20 000 ou pour la couverture provinciale directement sur le site de l'IRDA.

ARDA-ITC peut aussi être visualisée sur Info-Sols à partir d'un compte utilisateur gratuit.

Pour toutes questions sur la donnée, leur interprétation et leur diffusion, vous pouvez contacter l'équipe de cartographie et l'équipe pédologique de l'IRDA à l'adresse suivante : pedologie@irda.qc.ca. Toutefois, l'équipe ne peut offrir un soutien technique à l'utilisateur, mais pourra répondre aux questions sur les données lorsque possible.

### 1.4 LICENCE ET DROITS D'UTILISATION

Les données numériques de l'ARDA-ITC et ARDA-ITC détaillé sont régies par la Licence Creative Commons 4.0 (<https://creativecommons.org/about/cclICENSES/>), telle qu'adoptée pour la majorité des données ouvertes du gouvernement du Québec et en respect aux conditions stipulées par AAC sur la page web de l'ITC<sup>1</sup>.

Plus spécifiquement, les droits d'utilisation des données pédologiques sous la responsabilité de l'IRDA sont régis par la License CC BY-NC. La figure ci-dessous illustre de façon simplifiée les droits d'utilisation des données associés à ce guide d'utilisation :

Figure 3. Infographie expliquant la licence CC BY NC



- CC : Utilisation, modification, adaptation, construction et redistribution
- BY : Crédits doit être donné au(x) créateur(s)
- NC : Utilisation non commerciale seulement est permise

CC BY-NC est l'une des Licences parmi les plus permissives du Creative Commons et la mieux adaptée aux données ouvertes. Elle permet aux utilisateurs d'utiliser, modifier, adapter, construire et redistribuer les données pour toutes fins autres que commerciales, tant et autant que les droits d'auteurs sont respectés. Ainsi toute diffusion de travaux produits à partir de ces données (publications, logiciel, outil, etc.) doit clairement mentionner les auteurs des données et inclure la citation telle que suggérée dans la section ci-dessous.

Il est important de retenir que l'IRDA n'est aucunement tenu d'offrir des services de soutien technique aux utilisateurs. Bien que l'IRDA traite les données sous sa responsabilité avec toute la rigueur qu'il lui est permis, ce dernier ne peut garantir l'exactitude des données. De plus, il ne peut être tenu responsable des conclusions obtenues à la suite de l'utilisation de celles-ci.

Finalement, l'IRDA se réserve le droit de vérifier si l'utilisateur se conforme aux conditions d'utilisation des données faisant l'objet de la présente licence et l'utilisateur s'engage à collaborer à toute demande de l'IRDA à cet effet.

### 1.5 DROITS D'AUTEURS ET CITATION DE LA DONNÉE

Les données de l'ARDA font partie du système d'information sur les sols (SISCan) du gouvernement fédéral. Elles ont été produites dans le cadre de l'Inventaire des Terres du Canada mené par AAC.

Au Québec, selon l'entente tripartie AAC-MAPAQ-IRDA, l'IRDA est responsable et gardien de la donnée pédologique numérique du Québec, mais la propriété intellectuelle de ces données demeure celle de son propriétaire initial, comme mentionné sur le site d'AAC. Les trois parties s'entendent pour maintenir des produits numériques à jour

<sup>1</sup> Page web de l'Inventaire des Terres du Canada : <https://sis.agr.gc.ca/siscan/nsdb/cli/index.html>

lorsque de nouvelles données sont produites et de les rendre accessibles et ouvertes à tous les usagers potentiels par l'entremise de l'IRDA.

La numérisation des cartes de l'ARDA-ITC au 1:20 000 a été entrepris par l'IRDA entre 2001 et 2004. Le second produit ARDA-ITC détaillé a été créé à l'IRDA lors de deux phases de mandats en pédologie (2020-2023 et 2023-2026) financé par le MAPAQ. Les données sources de ces produits sont toutes issues des récents rapports pédologiques produits par AAC et le MAPAQ.

*Afin de respecter les droits d'auteurs, il est important de citer la donnée, ainsi que les contributeurs si les rapports pédologiques ont été consultés.*

### 1.5.1 Citation des données

Les données ARDA-ITC et ARDA-ITC détaillées peuvent être citées comme suit :

ITC (2025). Données de l'Inventaire des Terres du Canada de la province de Québec, [version détaillée](#) (ARDA-ITC détaillé). Produit numérique [ou Carte PDF \[numéro de feuillet\]](#), échelle du 1 : 20 000. Produit par AAC, MAPAQ et IRDA. Distribué par l'IRDA.

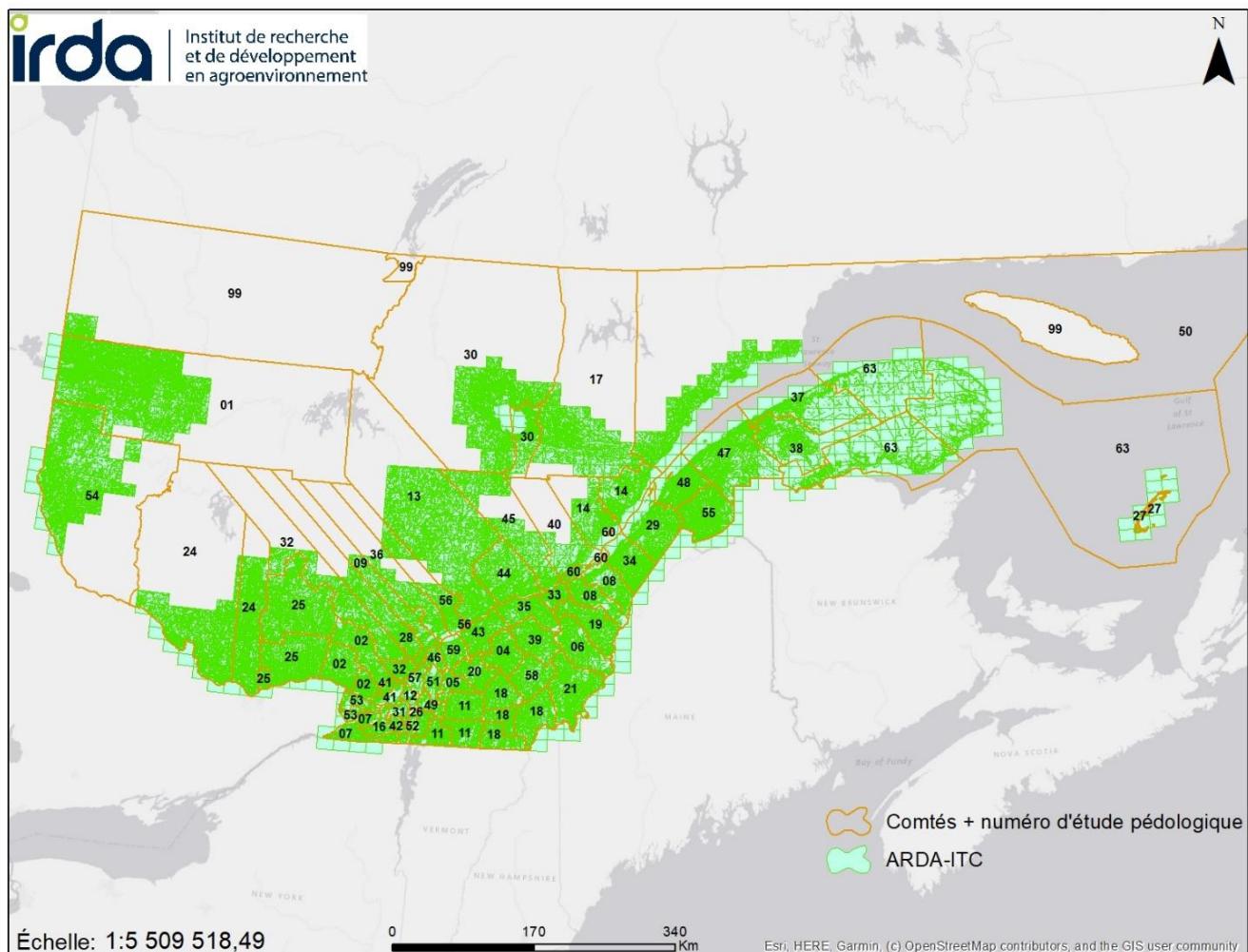
\*Choisir l'annotation grise en italique selon le produit cité ARDA-ITC ou ARDA-ITC détaillé, le produit numérique ou la carte PDF.

### 1.5.2 Contributeurs aux données

La création des produits pédologiques est le fruit du travail de multiples pédologues, chargés de projets, professionnels, géomaticiens, et étudiants au cours des 60 dernières années. La liste de ces auteurs et contributeurs peut être trouvée dans les rapports pédologiques associés aux données.

En plus de la donnée numérique, l'utilisateur se doit de citer les rapports pédologiques associés aux feuillets ou à la région utilisée. La référence de ces rapports peut être trouvée dans le champ Numéro de l'étude de sols de la table attributaire des données et à l'0. La répartition des études pédologiques est présentée à la Figure 4.

Figure 4. Répartition des études pédologiques (attention les nouvelles études de l'ARDA-ITC détaillé, ne sont pas incluses – se référer directement à l'Annexe A)



## 1.6 CYCLE DE MISE À JOUR

Les données numériques ARDA-ITC et ARDA-ITC détaillé de la province du Québec sont gérées et mises à jour par l'IRDA selon un plan défini avec le MAPAQ. Ce plan de gestion de la donnée numérique est renouvelable au besoin.

## 2 SOMMAIRE SUR LA STRUCTURE DES DONNÉES DE SOL

Les données ARDA-ITC détaillées sont produites sur la base des polygones de sols de la couverture pédologique du Québec. Les données sont donc structurées suivant celles de la couverture pédologique et suivent les conventions décrites ci-dessous aux sections 2.1 et 2.2. Les données ARDA-ITC, plus anciennes, suivent un système un peu différent. Les tables attributaires diffèrent donc quelque peu. On retrouvera cependant une structure similaire.

### 2.1 COMPOSITION D'UN POLYGONE DE SOL OU DE POTENTIEL AGRICOLE

Sur une carte de sol (couverture pédologique et ARDA-ITC détaillé) ainsi que pour les données vectorielles numériques, un polygone représente un sol ou un ensemble de sols appelé complexe. Un complexe peut être composé d'un à quatre sols dont on ne connaît pas la superficie exacte. Les sols d'un complexe sont toutefois hiérarchisés en fonction de leur dominance et de leur nombre. Par convention, les sols d'un complexe sont appelés membres et, si :

- un sol (ou membre) est présent dans le polygone, il est reconnu que ce sol couvre 100 % du polygone;

- deux sols (ou membres) forment un complexe, il est reconnu que ces sols couvrent respectivement 60 % et 40 % du polygone;
- trois sols (ou membres) forment un complexe, il est reconnu que ces sols couvrent respectivement 50 %, 30 % et 20 % du polygone;
- quatre sols (ou membres) forment un complexe, il est reconnu que ces sols couvrent respectivement 40 %, 30 %, 20 % et 10 % du polygone.

Pour l'ARDA-ITC détaillé, le potentiel agricole et les limitations du terrain sont directement associés et ont été déterminés pour chacun des sols (membres) composant le polygone ou complexe de sol de la couverture pédologique du Québec.

Pour l'ARDA-ITC, le potentiel agricole et les limitations du terrain sont indépendants de la couverture pédologique du Québec et ont été déterminés séparément sur d'autres polygones dits de potentiel agricole. Ces polygones peuvent contenir jusqu'à trois potentiels, hiérarchisés selon leur dominance dans le polygone. Cependant, contrairement aux polygones pédologiques, les superficies couvertes ne sont pas réglées par une convention.

## 2.2 CLÉ POUR DÉCRYPTER L'APPELLATION OU LE SYMBOLE D'UN SOL

Comme mentionné, ARDA-ITC est déconnecté de la carte pédologique et ne comporte pas d'information sur les sols, tels que leurs noms et leur composition. Seuls le potentiel et les limitations apparaissent sur la carte et dans les données. Pour comprendre la carte et les données ARDA-ITC détaillé, il peut être cependant utile de connaître les notions suivantes.

### 2.2.1 Définition d'appellation cartographique

L'appellation cartographique d'un sol est une codification pour décrire un sol ou complexe de sols selon des caractéristiques spécifiques décrites en section [2.2.3 Codification](#). Cette appellation est aussi le symbole du polygone de sol. C'est avec ce symbole qu'est identifié un polygone de sol sur la carte. Si le polygone de sol contient plusieurs membres, l'appellation cartographique de ce polygone est la concaténation de chacune des appellations de ces membres. Voici quelques exemples pour illustrer le propos.

Tableau 1. Exemple d'appellation selon le nombre de membres de sols

Appellation	Nom du sol, ou complexe	Membre
BSb	Beaurivage (avec pente de 3-8 %)	Sol avec un membre
BSb+NEb	Complexe des sols constitué de : ■ Beaurivage (avec pente de 3-8 %); ■ Neubois (avec pente de 3-8 %).	Sol avec deux membres
BS+NE+ORb	Complexe des sols constitué de : ■ Beaurivage; ■ Neubois; ■ Des Orignaux (avec pente de 3-8 %) légèrement à modérément pierreux.	Sol avec trois membres
Kla4w	Kierkoski: ■ Variante non calcaire (a); ■ Surface à texture loam sablo-argileux, loam argileux et loam limono-argileux (4); ■ Légèrement à modérément érodé (w).	Sol avec un membre

## 2.2.2 Mise en garde

Il n'y a pas toujours une homogénéité entre les études décrivant l'appellation cartographique d'un polygone de sol. Les règles de codification ci-dessous sont applicables en général, mais peuvent ne pas représenter tous les cas selon l'année et les auteurs des études pédologiques. En cas de doute ou de difficulté à décrypter l'appellation d'un sol, il faudra se référer au rapport pédologique (0).

## 2.2.3 Codification du symbole ou de l'appellation d'un sol

Les séries de sols sont codifiées selon leur nom et leur spécificité. La série de sols identifiée est une des divisions de la classification canadienne des sols (0).



Figure 5. Divisions du système de classification canadien des sols

La série de sols est le niveau final du système de classification. Elle regroupe des sols qui sont semblables pour toutes les caractéristiques principales de leurs horizons, excepté la texture de surface.

Voici comment décrypter la codification des noms de séries de sols ou appellation cartographique.

Structure du symbole cartographique : **SB-v-t-qt-p-ph**. Le symbole doit se décrypter dans l'ordre. Tous les éléments après le symbole principal SB ne sont pas nécessairement présents.

**SB :** symbole lié à la série de sols (2 lettres majuscules) :

Pour les sols :

Voir les études pédologiques correspondantes.

Pour les occupations non-sol :

AR : affleurements rocheux;

C : carrière;

R : ravin;

U : zone construite urbaine ou industrielle;

Vg : vallée graveleuse;

X : escarpement et talus;

Z : eau.

Cette codification pour les non-sols n'est pas exhaustive et peu différer selon les études. Au besoin, veuillez consulter le rapport de l'étude pédologique correspondant à votre région (annexe A.1).

**v :** variante représentée par les lettres minuscules a, b, c :

A, b, c ne représentent pas de classe de variante particulière. Pour connaître une variante, il faut se rapporter à l'étude de sol.

**t :** phase texturale (chiffre de un à cinq et T) :

1 : Sable grossier, sable, sable fin, sable très fin, sable grossier loameux, sable loameux, sable fin loameux;

2 : Loam sableux grossier, loam sableux, loam sableux fin, sable très fin loameux;

3 : Loam sableux très fin, loam, loam limoneux;

4 : Loam sablo-argileux, loam argileux, loam limono-argileux;

5 : Argile sableuse, argile, argile limoneuse;

T : Tourbeux (couche de surface contenant plus de 17 % de carbone organique).

**qt** : qualificatif de la classe texturale (1 lettre minuscule juste après le chiffre de la phase texturale);

h : Humifère (9-17 % carbone organique);

g : Gravéoleux (20-50 % de fragments grossiers);

j : Très caillouteux (> 50 % de fragments grossiers).

**p** : classe de pente (1 lettre minuscule);

Si la classe de pente du sol est différente de celle de la série mère, une classe de pente est ajoutée à l'unité cartographique, soit :

b : 3-8 % de pente, pente simple;

B : 3-8 % de pente, pente complexe;

c : 8-15 % de pente;

d : 15-25 % de pente;

e : > 25 % de pente.

**ph** : autres phases (n lettre minuscule) :

p : Légèrement à modérément pierreux;

q : Très à extrêmement pierreux;

m : Mince sur roc, contact lithique entre 50 et 100 cm de profondeur;

n : Très mince sur roc, contact lithique entre 20 et 50 cm de profondeur;

r : Légèrement à modérément rocheux;

k : Très rocheux;

w : Légèrement à modérément érodé.

Exception : SB12 : Le symbole d'une série de sols suivie de deux chiffres représente et fait référence à un complexe de sol. Leur description détaillée est disponible dans les rapports pédologiques.

### 3 DESCRIPTION DE LA DONNÉE GÉOMATIQUE

#### 3.1 MÉTADONNÉES GÉNÉRALES

La cartographie ITC-ARDA ou potentiel agricole numérique au 1:20 000 provient des cartes originales 1:50 000. Les cartes originales ont été récupérées en mode numérique par l'IRDA en conformité au Plan géomatique gouvernemental. Le 0 décrit toutes les métadonnées générales des deux produits ARDA.

Tableau 2. Métadonnées générales des données ARDA-ITC et ARDA-ITC détaillé

Type de métadonnée	ARDA-ITC	ARDA-ITC détaillé
Échelle de numérisation	1 : 20000	1 : 20000
Échelle originale	1 : 50000	1 : 20000 et 1 : 40000
Couverture	Québec méridional agricole (voir carte 1).	Bassin versant Bras-Henri, une partie de la Montérégie-Est et les comtés de Bellechasse-Montmagny, Dorchester, Portneuf et Rivièrel-du-Loup (voir Figure 2).
Couverture de distribution	▪ Couverture provinciale	Couverture restreinte

Type de métadonnée	ARDA-ITC	ARDA-ITC détaillé
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Feuillets au 1 : 20000</li> <li>▪ Index</li> </ul>	
Formats	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Shapefiles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ FGBD</li> </ul>
Type de données	Couches de données vectorielles 2D	Couches de données vectorielles 2D
Projections	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Géographique</li> <li>▪ MTM (Projection transverse de Mercator Modifiée)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lambert Conforme Conic</li> </ul>
Ellipsoïde	GRS80	GRS80
Système de référence géodésique (Datum)	NAD83	NAD83
Responsable et distribution	IRDA	IRDA
Propriétaire	AAC-MAPAQ-IRDA	AAC-MAPAQ-IRDA
Contact	<a href="mailto:pedologie@irda.qc.ca">pedologie@irda.qc.ca</a>	

### 3.2 SYMOLOGIE

La symbologie est associée aux données vectorielles. Il existe un fichiers.lyr pour afficher la symbologie officielle des classes de potentiel agricole :

- ARDA-ITC
  - ARDA-ITC\_symbologie.lyr: ce fichier s'applique sur-le-champ CLASS\_A de la table attributaire des données ARDA, tel qu'illustré sur les **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** et **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** ci-dessous, en utilisant le logiciel ArcGIS;
- ADRA-ITC détaillé
  - symbologie\_arde\_detaille\_v2025.lyr: ce fichier s'applique sur-le-champ Classe simplifiée membre 1 de la table attributaire des données arda\_ITCdetaille\_complete\_V2025 et arda\_ITC\_detaille\_V2025, tel qu'illustré sur les **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** et **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** ci-dessous, en utilisant le logiciel ArcGIS;

Pour afficher la symbologie officielle :

1. Cliquer droit sur la couche dans la Table des matières/Propriétés/Symbologie;
2. Aller chercher le fichier .lyr et remplir le champ valeur correspondant à la classe ITC du membre de sol à cartographier dans l'espace importé (encerclé en rouge).

Figure 6. Fenêtre ArcGis Pro pour importer la légende officielle ARDA-ITC et ARDA-ITC détaillé – étape 1

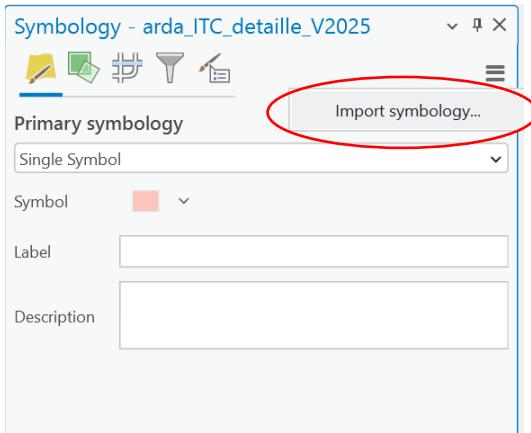
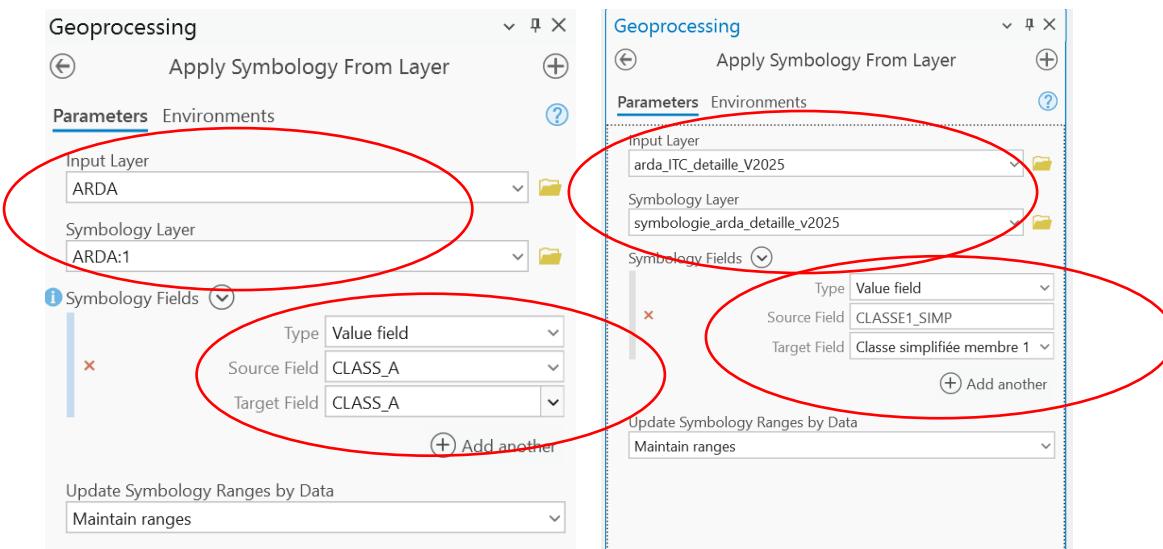


Figure 7. Fenêtre ArcGis Pro pour afficher la légende officielle ARDA-ITC et ARDA-ITC détaillé respectivement – étape 2



Le tableau ci-dessous contient les codes RGB pour la symbologie des potentiels de sol. Il est applicable aux deux jeux de données ARDA-ITC (champs : CLASS\_A) et ARDA-ITC détaillé (champs : Classe simplifiée membre 1).

Tableau 3. Code de couleurs (RGB) de la symbologie des classes de potentiel agricole du membre dominant (ou membre 1 du polygone)

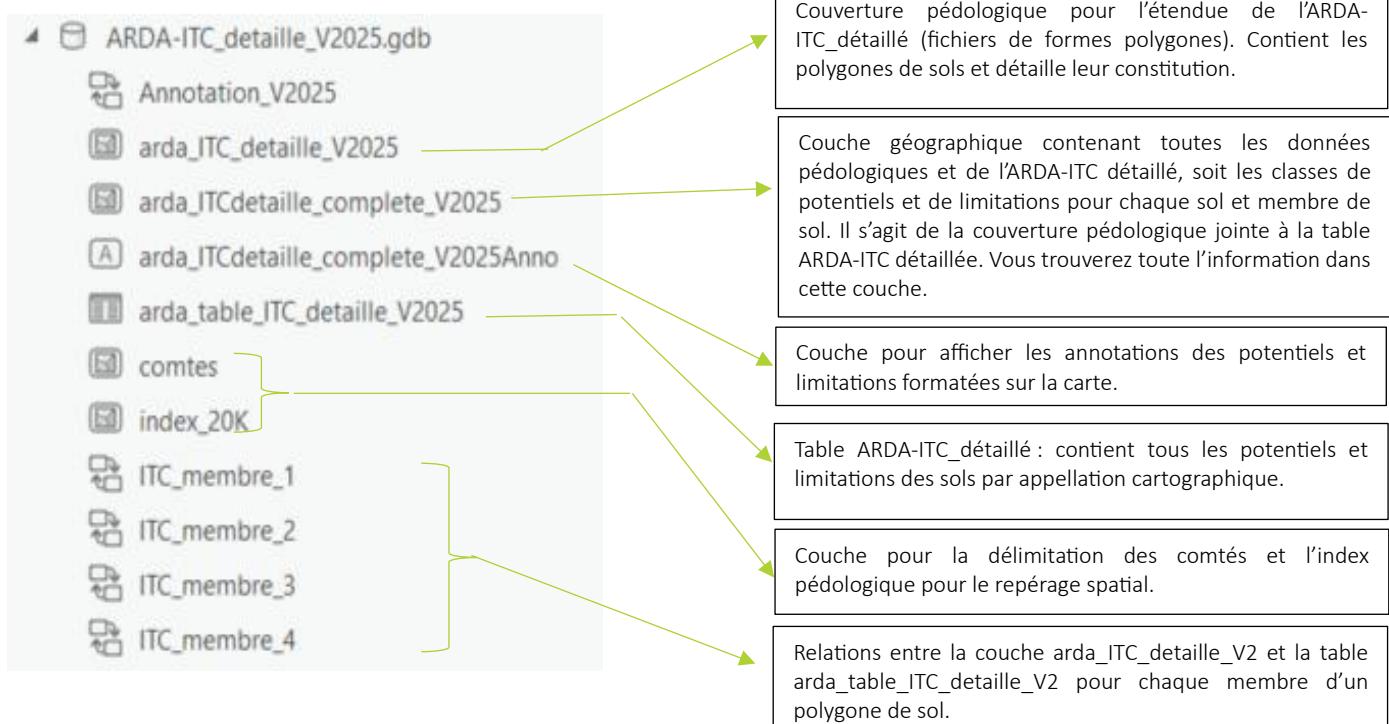
Classe	R (Rouge)	G (Vert)	B (Bleu)
ITC absent	-	-	-
2	254	215	0
3	254	241	0
4	254	254	139
5	100	254	152
6	146	254	187
7	254	164	182

Classe	R (Rouge)	G (Vert)	B (Bleu)
Sols organique	226	226	226
Eau	151	219	242
Zone urbaine	Rayures grises et bleue	Rayures grises et bleue	Rayures grises et bleue
Iles	215	215	158
Non cartographié	Rayures noires	Rayures noires	Rayures noires

### 3.3 MODÈLE RELATIONNEL DU FGBD ARDA-ITC DÉTAILLÉ

Le produit ARDA-ITC\_détailé se présente comme sur l'image ci-dessous dans le catalogue d'ArcGIS.

Figure 8. Schéma et explication de la géodatabase ITC-IRDA détaillée



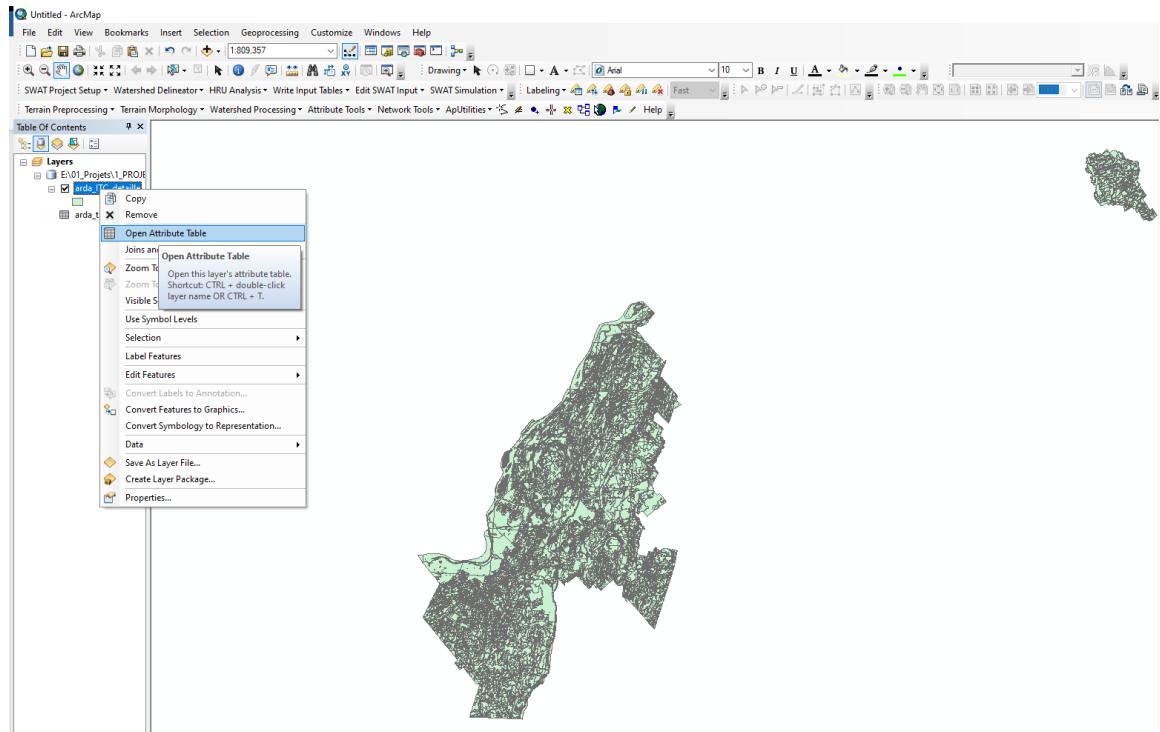
La couche arda\_ITCdétaille\_complete\_V2025 détient absolument toutes les informations sur le potentiel des sols agricoles et leurs limitations. Cela représente plus de 100 champs (colonnes/attributs) et 14 000 entrées. Cette couche et sa table attributaire se trouvent donc fastidieuses à consulter.

L'utilisation de Relations entre la couverture pédologique et la table arda\_table\_ITC\_détailé\_V2025 permet entre autres de réduire le nombre de colonnes et rend le processus de consultation plus léger. La couverture pédologique de arda\_ITC\_détailé\_V2025 est reliée à la table des potentiels et limitations des sols par les clés secondaires ID\_ITC\_MB1, 2, 3 et 4.

Pour utiliser les relations :

- Amener dans ArcGIS la couche arda\_ITC\_détailé\_V2025 et la table arda\_table\_ITC\_détailé\_V2025;
- Ouvrir la table attributaire de la couche arda\_ITC\_détailé\_V2025.

*Figure 9. Ouverture de la table attributaire*



3. Exécuter une requête sur les sols à consulter/analyser.

3.1 Par exemple les sols BVSb second membre (second en superficie dans le polygone de sol).

*Figure 10. Ouverture de la fenêtre de requête*

Table

	Cartographique	Sol - Membre 1	Pourcentage de sol 1	Sol - Membre 2	Pourcentage de sol 2	Sol - Membre 3	Pourcentage de sol 3	Sol - Membre 4	Pourcentage de sol 4
	JU	60		HmH	40				
	BV	60		BVSb	40				
	HTE/s	60		FC1	40				
	BV	60		BVSb	40				
	HTE/s	60		SMN	40				
	BVb	60		FC	40				
	HTY	60		HTE/s	40				
	HTE/s	60		FC1	40				
	HTE/s	100							
	HTE/s	100							
	BV	50		JU	30		VA	20	
	BV	50		JU	30		VA	20	
	HTY	60		HTE/s	40				
	HTY	60		HTE/s	40				
	HTY	60		HTE/s	40				
	BS	50		NE	30		ORb	20	
	MAP	60		Pbpb	40				
	LV	50		BS	30		NE	20	
	LV	50		BS	30		NE	20	
	LV	50		BS	30		NE	20	
	BS	50		NE	30		ORb	20	
	BV	50		JU	30		SM	20	
	HTE/l	100							
	BVb	60		JU	40				
	MAP	60		Pbpb	40				
	DTbp	50		Pbpb	30		MAbp	20	
27	Polygon ZM	BS+NE		BS	60	NE	40		
28	Polygon ZM	HTE/l		HTE/l	100				
29	Polygon ZM	Ra+BS+DS		Ra	50	BS	30	DS	20
30	Polygon ZM	BVb+JU		BVb	60	JU	40		
31	Polygon ZM	LV+BS+NE		LV	50	BS	30	NE	20
32	Polygon ZM	BSb+NEb		BSb	60	NEb	40		
33	Polygon ZM	RSn+NFh		RSn	60	NFh	40		

Notes : Les titres des champs (ou colonnes) peuvent avoir des alias. Les alias peuvent être affichés en cliquant sur l'option «Show field alias / Afficher les alias des champs». Ils permettent d'afficher les noms de colonne en français plutôt que par leur code tel qu'identifié dans la description des tables attributaires en section 3.4.

4. Choisir dans l'icône de liste des relations en haut à droite de la table la relation voulue (la seconde pour l'exemple de ce guide, soit ITC membre 2 ; arda\_table\_ITC V2025 Marshall modifié).

Figure 11. Exécution de la requête et sélection de la relation en fonction du membre du polygone de sol interrogé

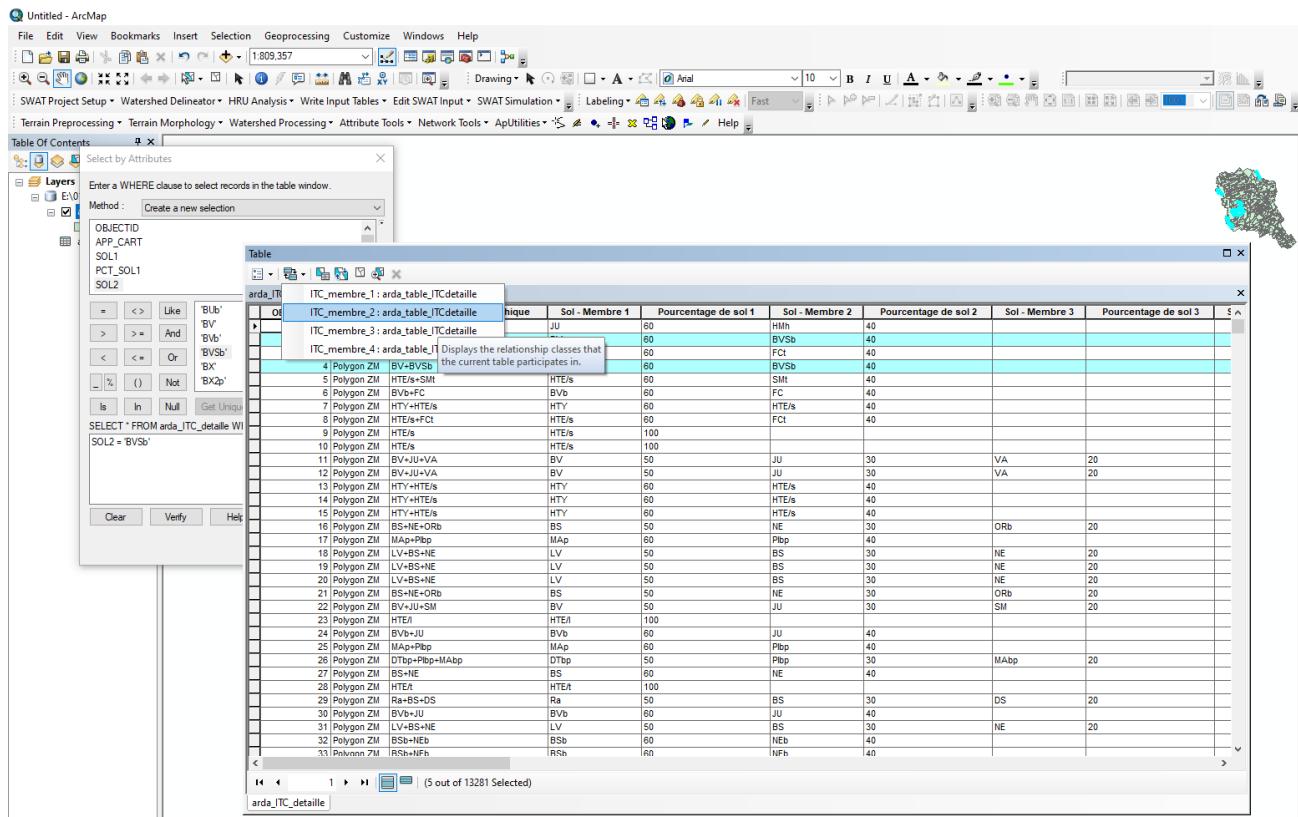
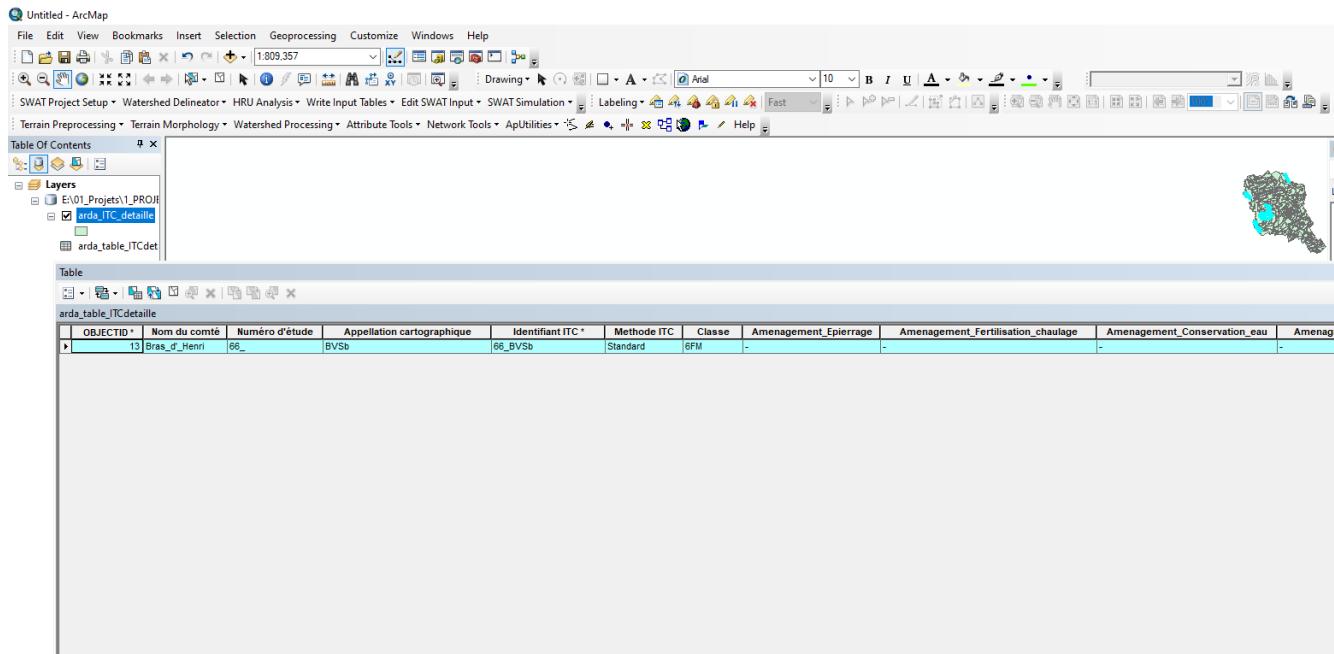


Figure 12. Résultat de la sélection pour les tables mises en relation



Attention si toutes les entités sélectionnées lors de la requête ont les mêmes caractéristiques (même appellation cartographique et identifiant), seule une ligne apparaîtra lors de la sélection de la relation.

### 3.4 DESCRIPTION DES TABLES ATTRIBUTAIRES

Les deux tableaux ci-dessous décrivent brièvement les tables attributaires associées aux polygones de données. Pour une plus ample compréhension du système de classification du potentiel des sols, de l'inventaire des terres du Canada et des codes inscrits dans les tables attributaires, se référer à la section 4.

Tableau 4. Description de la table attributaire de la couche ARDA de l'ARDA-ITC

Nom du champ	Type de données	Description du champ	Exemple	Domaine de valeur et description des codes
SUPERF_M	Double	Superficie en m <sup>2</sup> du polygone de sol.	817.4375	0-infini
CLASS_A	Entier	Classe du sol dominant composant le polygone.	2	1 à 7 (0)
PERCENT_A	Entier	Pourcentage du potentiel de sol dominant dans le polygone.	5	1 à 9
SUBCLAS_A1	Texte	Sous-classe 1 (ou limitations) du potentiel de sol A, soit les limitations.	W	1 lettre (0)
SUBCLAS_A2	Texte	Sous-classe 2 (ou limitations) du potentiel de sol A.	P	1 lettre (0)
CLASS_B	Entier	Classe du potentiel de sol secondaire composant le polygone.	4	1 à 7 ou Null (0)
PERCENT_B	Entier	Pourcentage d'occupation du potentiel de sol dominant dans le polygone.	6	1 à 9 ou Null
SUBCLAS_B1	Texte	Sous-classe 1 (ou limitations) du potentiel de sol B.	P	1 lettre (0) ou Null
SUBCLAS_B2	Texte	Sous-classe 2 (ou limitations) du potentiel de sol B.	T	1 lettre (0) ou Null.
CLASS_C	Entier	Classe du potentiel de sol tertiaire composant le polygone.	8	1 à 7 ou Null (0)
PERCENT_C	Entier	Pourcentage d'occupation du potentiel de sol dominant dans le polygone.	7	1 à 9 ou Null
SUBCLAS_C1	Texte	Sous-classe 1 (ou limitation) du sol C.	M	1 lettre (0) ou Null
SUBCLAS_C2	Texte	Sous-classe 2 (ou limitation) du sol C.	T	1 lettre (0) ou Null
POTENTIELA	Texte	Potentiel complet pour le potentiel A.	2-5WP	Concaténation de la classe, du pourcentage, et des sous-classes pour le potentiel A.
POTENTIELB	Texte	Potentiel complet pour le potentiel B.	4-6PT	Concaténation de la classe, du pourcentage, et des sous-classes pour le potentiel A.
POTENTIELC	Texte	Potentiel complet pour le potentiel C.	8-7MT	Concaténation de la classe, du pourcentage, et des sous-classes pour le potentiel A.
POTENTIELT	Texte	Potentiel complet pour le polygone.	2-5PT-4-6PT-8-7MT	Concaténation des trois potentiels pour le polygone.

Tableau 5. Description de la table attributaire de la couche arda\_itc\_detaille\_V2025 de l'ARDA-ITC détaillé

Nom du champ	Type de données	Description du champ	Exemple	Domaine de valeur et description des codes
APP_CART	Texte	Appellation cartographique.	LV+BS+NE	Assemblage des codes de sol constituant le polygone de sol.
SOL1, 2, 3, 4	Texte	Membre des sols composant le polygone.	LV	Codes de sol du membre tel qu'assigné dans l'étude pédologique correspondante.
PCT_SOL1, 2, 3, 4	Entier	Pourcentage d'occupation du membre dans le polygone.	60	100 si 1 membre 60 et 40 si 2 membres 50,30, et 20 si 3 membres 40, 30, 20 et 10 si 4 membres <sup>2</sup>
NO_ETUDE	Entier	Numéro de l'étude pédologique et son rapport.	66	1 - 100
DATE_JOUR	Date : aaaammjj	Date de la dernière mise à jour de l'information.	20200928	-
TYPE_MAJ	Texte	Type de mise à jour.		-
SUPERF_ha	Double	Superficie du polygone en hectare (ha).	56.1306	0-infini
ETUDE	Texte	Nom de l'étude	Atlas	Nom de l'étude la plus récente associée à la donnée.
AUTRE_ETUDE	Texte	Autres études pouvant renseigner le polygone.	Richelieu (46)	Nom des autres études sur le territoire pouvant informer la donnée.
ID_ITC_MB1	Texte	Champ permettant de relier les polygones de sol aux informations de potentiel agricole <sup>3</sup> .	61_Kla4w	Numéro de l'étude et membre (Sol) concerné.
ID_ITC_MB2	Texte	Champ permettant de relier les polygones de sol aux informations de potentiel agricole <sup>4</sup> .	61_Kla4w	Numéro de l'étude et membre (Sol) concerné.
ID_ITC_MB3	Texte	Champ permettant de relier les polygones de sol aux informations de potentiel agricole <sup>5</sup> .	61_Kla4w	Numéro de l'étude et membre (Sol) concerné.
ID_ITC_MB4	Texte	Champ permettant de relier les polygones de sol aux informations de potentiel agricole <sup>6</sup> .	61_Kla4w	Numéro de l'étude et membre (Sol) concerné.
CLASSE1_SMP	Texte	Classe simplifiée membre 1. Champ permettant de lier la symbologie	4	Classe ITC du membre 1

<sup>2</sup> Voir section 3.1, pour la définition d'un membre et leur répartition

<sup>3</sup> Présent dans les fichiers géomatiques et la FGDB. Ce champ est pertinent lors de l'utilisation de la FGDB, moins lorsque vous utilisez les fichiers complets (Shapefile, GEOJSON).

<sup>4</sup> Présent dans les fichiers géomatiques et la FGDB. Ce champ est pertinent lors de l'utilisation de la FGDB, moins lorsque vous utilisez les fichiers complets (Shapefile, GEOJSON).

<sup>5</sup> Présent dans les fichiers géomatiques et la FGDB. Ce champ est pertinent lors de l'utilisation de la FGDB, moins lorsque vous utilisez les fichiers complets (Shapefile, GEOJSON).

<sup>6</sup> Présent dans les fichiers géomatiques et la FGDB. Ce champ est pertinent lors de l'utilisation de la FGDB, moins lorsque vous utilisez les fichiers complets (Shapefile, GEOJSON).

Tableau 6. Description de la table arda\_table\_ITC\_detaille\_V2025 de l'ARDA-ITC détaillé

Nom du champ	Type de données	Description du champ	Exemple	Domaine de valeur et description des codes
ETUDE	Texte	Nom de l'étude	Atlas	Nom de l'étude la plus récente associée à la donnée.
NO_ETUDE	Entier	Numéro de l'étude pédologique et son rapport.	66	1 - 100
APP_CART_MB	Texte	Appellation cartographique.	LV+BS+NE	Assemblage des codes de sol constituant le polygone de sol.
ID_ITC	Texte	Champ permettant de relier les polygones de sol aux informations de potentiel agricole.	61_Kla4w	Numéro de l'étude et membre (Sol) concerné.
METHO_ITC	Texte	Indique la méthodologie appliquée dans la génération du code ITC, soit standard ou modifiée. Voir section 5 de ce guide pour plus de détails.	Modifié	Standard ou modifié
CLASSE	Texte	Classe ITC du membre.	2Wd	Association d'une classe de potentiel agricole et d'une ou plusieurs sous-classes de limitations. Voir 0 (ITC standard ou modifiée) pour les sous-classes en se référant à la méthode ITC indiquée dans le champ METHO_ITC. Certains membres présentent un intervalle de classe (ex. : 4P-7P). Cet intervalle est représenté par un -. Le premier ITC représente le meilleur potentiel et le deuxième ITC, le moins bon potentiel possible pour le sol. Ainsi, pour un même sol, plusieurs classes ITC sont possibles en fonction de l'emplacement du sol dans le paysage. Il est donc important de se référer à l'étude pédologique concernée pour connaître l'ITC de la zone identifiée.
AM_EPIER	Texte	Aménagement épierrage.	F	F : faible M : moyen E : élevé Voir section 4.3
AM_FERT	Texte	Aménagement fertilisation.	M	F : faible M : moyen E : élevé Voir section 4.3

Nom du champ	Type de données	Description du champ	Exemple	Domaine de valeur et description des codes
AM_CONS	Texte	Aménagement conservation de l'eau.	E	F : faible M : moyen E : élevé Voir section 4.3
AM_DR_SUP	Texte	Aménagement drainage superficiel.	F	F : faible M : moyen E : élevé Voir section 4.3
AM_DR_SOUT	Texte	Aménagement drainage souterrain.	M	F : faible M : moyen E : élevé Voir section 4.3
DR_COL_PH	Texte	Drainage colmatage physique	E	F : faible M : moyen E : élevé Voir section 5.4
DR_COL_FE	Texte	Drainage colmatage ferrique.	F	F : faible M : moyen E : élevé Voir section 4.3
DR_INSTAB	Texte	Drainage instabilité des berges.	M	F : faible M : moyen E : élevé Voir section 4.3
DR_REMONT	Texte	Drainage remontée de fragments.	E	F : faible M : moyen E : élevé Voir section 4.3
DG_ACIDI	Texte	Dégénération acidification.	F	F : faible M : moyen E : élevé Voir section 4.3
DG_BATTA	Texte	Dégénération battance.	M	F : faible M : moyen E : élevé Voir section 4.3
DG_COMP	Texte	Dégénération compaction.	E	F : faible M : moyen E : élevé Voir section 4.3
DG_PERT_MO	Texte	Dégénération perte de matière organique.	F	F : faible M : moyen E : élevé Voir section 4.3
DG_EROD	Texte	Dégénération érodibilité.	M	F : faible M : moyen E : élevé Voir section 4.3
DG_EROS_HY	Texte	Dégénération érosion hydrique.	E	F : faible M : moyen E : élevé

Nom du champ	Type de données	Description du champ	Exemple	Domaine de valeur et description des codes
				Voir section 4.3
DG_EROS_EO	Texte	Dégradation érosion éolienne.	F	F : faible M : moyen E : élevé Voir section 4.3
DG_RUISS	Texte	Dégradation ruissellement.	Lent	Vitesse d'écoulement. Qualitative du ruissellement. Voir 0
DG_DRAIN	Texte	Dégradation drainage.	Mauvais	Qualité du drainage Voir 0
DG_RESERV	Texte	Dégradation réserve en eau utile.	Basse	Information qualitative sur la réserve en eau utile. Voir 0
DG_POL_DI	Texte	Dégradation pollution diffuse.	M	F : faible M : moyen E : élevé Voir section 4.3
DG_CONT_ES	Texte	Dégradation contamination des eaux souterraines.	E	F : faible. M : moyen E : élevé Voir section 4.3

## 4 SYSTÈME DE CLASSEMENTS DE L'ITC

### 4.1 POSTULATS ET DÉFINITION DES CLASSES DE POTENTIEL AGRICOLE DES SOLS

Le système de classification de l'ITC répartit les sols minéraux en sept classes de possibilité agricole. Il est conçu pour servir de base à la planification dans l'utilisation des ressources de l'agriculture, de la forêt, de la récréation et de la faune. Ce système de classification ne s'applique qu'aux grandes cultures. Les cultures spécialisées ne sont pas considérées.

Le classement repose sur les postulats suivants (Lavoie et coll. 1999) :

1. Le classement, de nature interprétative, se fonde sur la combinaison des particularités du climat, du terrain et des sols, sur les limitations imposées à l'agriculture et sur la capacité générale des sols de produire des grandes cultures;
2. Les sols d'une même classe sont semblables pour ce qui est du degré et non pas du type de limitation;
3. Chaque classe comprend plusieurs types de sols exigeant une gestion et des traitements différents;
4. Les sols, dont les améliorations nécessaires sont jugées réalisables et économiquement rentables (ex : drainage, irrigation) sont classés d'après les limitations ou les risques que comportent leur usage après amélioration;
5. Le travail du sol et les récoltes se font à l'aide de machineries modernes;
6. Les facteurs externes aux sols ne sont pas pris en compte (ex. : distance des marchés, qualité des routes, système de culture, ressources du producteur).

La méthode de classement ITC comprend deux niveaux de classement de possibilité agricole des sols minéraux : la classe et la sous-classe. La sous-classe indique le type de limitations rencontrées, tandis que la classe définit l'intensité de cette limitation. Les sols y sont classés par ordre décroissant de qualité et sont présentés au Tableau 7. Par exemple, un sol de classe 4 est de valeur agricole inférieure par rapport à un sol de classe 2. Il est à noter que la classe n'a subi aucune modification dans les changements proposés par Marshall et al (1979).

Tableau 7. Classes de possibilité d'utilisation agricole des sols

<b>Classe 1 :</b>	Sols ne comportant aucune limitation importante dans leur utilisation pour les cultures.
<b>Classe 2 :</b>	Sols comportant des limitations qui restreignent quelque peu le choix des cultures ou imposent des pratiques modérées de conservation.
<b>Classe 3 :</b>	Sols comportant des limitations modérément graves qui restreignent le choix des cultures ou imposent des pratiques spéciales de conservation.
<b>Classe 4 :</b>	Sols comportant de graves limitations qui restreignent le choix des cultures ou imposent des pratiques spéciales de conservation.
<b>Classe 5 :</b>	Sols qui sont l'objet de limitations très graves et ne conviennent qu'à la production de plantes fourragères vivaces, mais susceptibles d'amélioration.
<b>Classe 6 :</b>	Sols qui sont l'objet de limitations très graves : inaptes à produire d'autres plantes que des plantes fourragères vivaces et non susceptibles d'amélioration.
<b>Classe 7 :</b>	Sols inutilisables soit pour la culture soit pour les plantes fourragères vivaces.
« «	Aucune valeur dans la table attributaire de la donnée numérique signifie que le polygone n'est pas un sol classifiable, soit parce qu'on est en zone urbaine, aquéuse (lac, rivière, etc.), soit parce qu'il y a qu'un membre (ARDA-ITC détaillé) ou qu'un potentiel définit (CLASSE A, ARDA-ITC) dans le polygone.

## 4.2 SOUS-CLASSES DE L'ITC STANDARD ET SOUS-CLASSES DE L'ITC MODIFIÉ PAR MARSHALL ET AL. (1979)

Les sous-classes représentent des subdivisions des classes principales et permettent d'exprimer les facteurs limitatifs liés à chaque type de sol. Chaque sous-classe regroupe les sols avec des limitations semblables (Marshall et coll. 1979). On compte 13 sous-classes correspondant chacune à un facteur limitatif.

Les raffinements majeurs du système proposé par Marshall et coll. (1979) pour la région des Basses-Terres du Saint-Laurent se rapportent principalement à la façon de considérer les facteurs limitatifs, soit les sous-classes. Les classes et leur définition présentées précédemment demeurent inchangées. Les sous-classes de l'ITC, modifiées par Marshall et coll. (1979), sont présentées au Tableau 8 et leurs définitions selon les trois degrés d'intensité sont présentées à l'0.

Plusieurs modifications ont été apportées par Marshall et coll. (1979), en premier lieu, trois degrés d'intensité et/ou de sévérité de la limitation ont été ajoutés à chaque sous-classe :

- **Majeure** : Représenté par une lettre majuscule suivie d'une apostrophe (ex. : D');
- **Modérée** : Représenté seulement par une lettre majuscule (ex. : D);
- **Mineure** : Représenté seulement par une lettre minuscule (ex. : d).

Tableau 8. Facteurs limitatifs (sous-classes) selon le système utilisé : Standard ou Modifié

Symboles	Standard	Modifié	Significations
C	X		Présence d'un climat défavorable.
D	X	X	Présence d'une structure indésirable ou d'une perméabilité lente.
E	X		Susceptibilité à l'érosion.
F	X	X	Bas niveau de fertilité.
I	X	X	Sujet aux inondations causées par des cours d'eau ou des lacs.
M	X	X	Manque d'humidité, sujet aux sécheresses.
N	X		Teneur élevée en sel soluble (salinité).
P	X	X	Présence de pierres (diamètre > 25 cm) pouvant gêner sensiblement les travaux au champ.
R	X	X	Présence du roc à faible profondeur.
S	X		Caractères défavorables des sols (utilisé uniquement pour les cartes à l'échelle 1:250 000).
T	X	X	Relief qui constitue une limitation à la culture.
V		X	Variation au niveau du drainage.
W	X	X	Excès d'humidité.
X	X		Effet cumulatif modéré de plusieurs désavantages qui, pris individuellement, ne sont pas assez sérieux pour motiver un déclassement.
E*		X	Épaisseur du matériau organique.
L*		X	Matériaux contenant des fragments de bois (> 10 cm) ou de linaigrette.

\* Sol organique

En deuxième lieu, des sous-classes ont été retirées, soit les sous-classes C, E, N, S et X pour les raisons suivantes (Marshall et al. 1979) :

- C (climat) : Le climat défavorable n'est pas considéré comme une limitation dans la région des Basses-Terres du Saint-Laurent;
- E (érosion) : Même s'il est reconnu que l'érosion hydrique est présente dans certains matériel et pente. Dans les plaines du Saint-Laurent, les pentes sont très faibles et trop courtes, ce qui limite la sévérité de l'érosion hydrique. De plus, les limitations de l'érosion sont partiellement exprimées dans les sous-classes T (topographie) pour l'érosion hydrique et M (manque humidité/sécheresse) pour l'érosion éolienne;
- N (salinité) : La salinité n'est pas une limitation pour les terres des plaines du Saint-Laurent;
- S (caractères défavorables des sols) et X (effet cumulatif de plusieurs désavantages mineurs) : Le système raffiné proposé par Marshall et coll. (1979) nous donne plus de détails sur les limitations d'un sol que ces 2 sous-classes. Elles ne sont donc plus utilisées.

La troisième modification apportée par Marshall et al (1979) est l'ajout de la sous-classe V pour les sols minéraux. Cette sous-classe permet de caractériser plus adéquatement les variations de drainage observées dans les matériaux sableux recouvrant un substratum imperméable comme l'argile ou le roc. En raison de leur relief, ces matériaux présentent des conditions de drainage assez variables sur de très petites distances (Grenon et al. 1999).

Enfin, de nouveaux critères spécifiques aux sols organiques ont été ajoutés, soit l'épaisseur du matériau organique (E) et la nature du substratum minéral ainsi que la présence de fragments grossiers ou de linaigrette (L). Afin de distinguer les sols organiques des sols minéraux, la valeur numérique de la classe est précédée de la lettre O (Grenon et al. 1999).

Cette méthode modifiée permet un classement plus précis en plus de fournir à l'utilisateur une meilleure connaissance de la qualité d'un sol. Ce système s'applique à l'ensemble de la région centrale des basses-terres du Saint-Laurent (Marshall et coll., 1979).

#### 4.3 TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT REQUIS (ARDA-ITC DÉTAILLÉ)

Certains facteurs limitatifs à la productivité des sols peuvent être corrigés ou réduits en utilisant des techniques d'aménagement appropriées (Martin et Nolin, 1991). En effet, les limitations, comme la pierroûte de surface, une faible fertilité naturelle, le manque ou l'excès d'eau, peuvent être corrigées ou réduites par différentes méthodes telles que l'épierrage, le chaulage, le drainage de surface et souterrain, etc. Les différents travaux d'aménagement sont présentés au Tableau 9. Compte tenu des propriétés des sols, plusieurs types d'aménagement requièrent une attention particulière, car certains problèmes peuvent survenir à la suite de travaux de drainage, notamment le colmatage physique ou ferrique des drains, l'instabilité des berges et la remontée de fragments grossiers (Lamontagne et coll. 2000) Les problématiques liées aux travaux de drainage sont présentées au. Le classement des divers travaux d'aménagement utilise une échelle à trois niveaux : faible à nul (F), modéré (M), et élevé (E). Le niveau démontre à la fois l'ampleur du facteur limitatif à corriger, le degré de réponse du sol à ce type d'aménagement ou la possibilité de réalisation des travaux (Lamontagne et coll. 2000).

Tableau 9. Définitions des différents types de travaux d'aménagements requis (Lamontagne et coll. 2000)

Type de travaux	Définition
Épierrage	Le degré de nécessité des travaux d'épierrage est évalué en fonction de l'abondance, de la distribution et de la dimension des fragments grossiers présents en surface.
Fertilisation et chaulage	La fertilisation d'entretien et le chaulage sont essentiels à tous les sols. Cependant, les sols pauvres en éléments nutritifs, comme ceux qui ont un pH ou un contenu en C organique faible ou encore une faible capacité d'échange cationique, requièrent des apports fréquents d'engrais, de fumure et de chaux pour maintenir leur productivité.
Conservation de l'eau et irrigation	Les besoins de conservation de l'eau (nivelage des sols, contrôle de la nappe, etc.) et d'irrigation dépendent du drainage naturel et de la capacité de rétention d'eau des sols. Les sols dont la perméabilité moyenne du profil est plutôt faible bénéficieront surtout d'un bon drainage superficiel, complémentaire au drainage souterrain. Pour les sols de perméabilité rapide, le drainage souterrain associé à des travaux de niveling donne d'excellents résultats.
Drainage superficiel	Le drainage superficiel consiste à éliminer le surplus d'eau en surface qui limite la productivité des sols et augmente leur vulnérabilité à certains types de dégradation.
Drainage souterrain	Le drainage souterrain consiste à l'abaissement du niveau de la nappe phréatique.

Tableau 10. Définitions des différentes problématiques liées aux travaux de drainage (Lamontagne et coll. 2000)

Type de problématique	Définition
Colmatage physique des drains	Le colmatage physique des drains par des particules fines se produit principalement dans les sols de faible structure présentant peu d'argile et une forte proportion de particules plus fines que 0,50 mm dans la zone des drains.
Colmatage ferrique des drains	Le colmatage ferrique des drains se produit particulièrement dans les sols sableux acides, mal drainés et podzolisés ou les sols gleyifiés riches en fer.
Instabilité des berges	L'instabilité des berges de fossés ou de cours d'eau est reliée au pourcentage d'argile ainsi qu'à la consistance du matériau du profil de sol.
Remontée de fragments grossiers	La remontée de fragments grossiers est directement liée à la profondeur ou à l'abondance dans le profil de sol de cailloux ou de pierres.

#### 4.4 RISQUE DE DÉGRADATION DES SOLS ET DU MILIEU

Une utilisation intensive des sols agricoles peut entraîner des problèmes de dégradation (Tableau 11) qui réduisent, à long terme, la capacité productive des sols ou causent des dommages à l'environnement, principalement à la qualité des eaux (Martin et Nolin 1991). Cet indice de risque nous indique le niveau de sensibilité des sols à ce type de dégradation, lorsqu'ils sont utilisés intensivement pour la production de plantes et que des facteurs naturels de dégradation (vent, pluie intense, etc.) sont également présents. Une échelle de classement du degré de vulnérabilité à trois niveaux est utilisée pour la majorité des types de dégradation : faible à nul (F), modéré (M) et élevé (E). Cependant, le ruissellement utilise une échelle à six niveaux tandis que le drainage en a un à sept niveaux.

Tableau 11. Définitions des différents types de dégradation

Type de dégradation	Définition
<b>Acidification</b>	Diminution du niveau de pH du sol.
<b>Battance</b>	Destruction de la structure sous l'impact de la pluie et la formation de croûte sur la couche de surface.
<b>Compaction</b>	Dégénération de la structure de la couche de surface et parfois même du sous-sol, par l'utilisation de machineries trop lourdes en période humide.
<b>Perte de matière organique</b>	Problème important lié principalement au travail excessif du sol et aux façons culturales primaires entraînant d'autres types de dégradation telle que la dégradation de la structure du sol, la compaction et la susceptibilité à l'érosion.
<b>Érodabilité</b>	Représente la vulnérabilité d'un sol à l'érosion. Celle-ci est déterminée par la force de cohésion entre les particules de sols, qui est soumise aux facteurs tels que le contenu en limon, en sable très fin et en matière organique de la couche de surface, la structure et la conductivité hydraulique du profil de sol.
<b>Érosion hydrique</b>	L'importance de l'érosion hydrique est proportionnelle à l'intensité, à la durée et à la fréquence des précipitations ainsi qu'à la vitesse de la fonte de la neige.
<b>Érosion éolienne</b>	L'érosion éolienne est définie en fonction de la texture, particulièrement du contenu en sable moyen, sable fin, sable très fin et en matière organique de la couche de surface. Les sols organiques sont particulièrement vulnérables en raison de la légèreté des particules.
<b>Ruisseaulement</b> (6 niveaux)	Désigne la proportion de précipitation qui s'élimine par l'écoulement de surface. On reconnaît six classes de ruisseaulement : très rapide, rapide, modéré, lent, très lent et nul (stagnant).
<b>Drainage</b> (7 niveaux)	Réfère à la fréquence et à la durée des périodes durant lesquelles le sol est complètement ou partiellement saturé dans des conditions naturelles (ni drainé ni irrigué). Sept classes de drainage sont utilisées : très rapide, rapide, bon, modéré, imparfait, mauvais (mal drainé) et très mauvais (très mal drainé).
<b>Réserve en eau utile</b>	Représente la partie de la réserve en eau d'un sol qui pourra effectivement profiter à la plante, soit la réserve en eau du profil de sol exploité par les racines (50 cm). On reconnaît les cinq classes suivantes de réserve en eau utile du sol : très basse, basse, modérée, élevée et très élevée.
<b>Contamination des eaux souterraines et pollution diffuse</b>	La contamination des eaux souterraines par les nitrates et autres minéraux ou pesticides solubles dans l'eau peut affecter la qualité de l'eau des nappes souterraines et des cours d'eau par infiltration en profondeur (Martin et coll. 1996). Donnée utilisée uniquement pour les unités cartographiques incluses dans l'étude pédologique de l'île Sainte-Thérèse, du comté de Verchères et Chamby.

## RÉFÉRENCES

- Grenon, L., J.-M. Cossette, M. Deschênes et L. Lamontagne. 1999. Étude pédologique du comté de Rouville, Québec. Agriculture et Agroalimentaire Canada. Bulletin d'extension no 10. 273 pages.
- Lamontagne, L., A. Martin, J.-M. Cossette et L. Grenon. 2000. Étude pédologique au comté de Laprairie (Québec). Agriculture et Agroalimentaire Canada. Bulletin d'extension no 11. 417 pages.
- Lavoie, S. M.C. Nolin, L. Lamontagne et J.-M. Cossette. 1999. Atlas agropédologique du sud-est de la plaine de Montréal, Québec. Agriculture et Agroalimentaire Canada. Bulletin d'extension numéro 9. 151 pages.
- Marshall, I.B., J. Dumanski, E.C. Huffman et P.G. Lajoie. 1979. Soils, capability and land use in the Ottawa urban fringe. Land Resource Research Institute. The Research Branch, Agriculture Canada. 59 pages
- Martin, A. et M.C. Nolin. 1991. Étude pédologique du comté de Chambly (Québec). Agriculture et Agroalimentaire Canada. 531 pages.
- Martin, A., L. Lamontagne et J.-M. Cossette. 1996. Étude pédologique de l'île Sainte-Thérèse, comté de Verchères (Québec). Agriculture et Agroalimentaire Canada. 208 pages.

## GLOSSAIRE

**Appellation cartographique :** Symbole codé pour définir un sol. On trouve les appellations cartographiques d'un sol dans les tables attributaires des données numériques ainsi que sur les cartes de sols.

**Champ :** Un champ réfère à une colonne d'une table attributaire. Cela peut être aussi un attribut.

**Classe :** Une classe est une catégorie de valeur d'un champ.

**Clé secondaire :** Champ de la table attributaire commun à plusieurs couches vectorielles ou tables attributaires permettant de les relier entre elles.

**Couverture pédologique :** La couverture pédologique est un produit de données numériques rassemblant tous les polygones de sol définis lors des études pédologiques du Québec.

**Membre :** Un membre est un sol rentrant dans la composition d'un complexe de sol.

**Complexe de sol :** Un complexe de sol est défini lorsqu'un polygone de sol est composé de plusieurs séries de sols. Un complexe de sol peut avoir jusqu'à quatre sols. Ces sols sont intimement associés dans le paysage qu'il apparaît impossible de les représenter séparément à l'échelle utilisée.

**Série de sols :** Catégorie de la classification canadienne des sols. C'est l'unité de base de la classification; elle groupe des sols essentiellement semblables pour toutes les caractéristiques principales de leurs horizons, excepté la texture de surface. Chaque série a un nom de lieu spécifique. La série peut se décliner en phase et variantes.

**Table attributaire :** Une table attributaire est liée à la donnée vectorielle et contient tous les attributs (toute l'information) d'un polygone de sol classer dans des champs (colonne thématique).

**Unité cartographique :** L'unité cartographique est un polygone de sol de la couverture pédologique.

## ANNEXES

### Liste des études pédologiques et leurs références

*Annexe 0.1. Liste des références à citer par comté lors de l'utilisation des données ARDA et Pédo.*

No d'étude	Titre de l'étude pédologique
1	<b>Étude pédologique des sols défrichés de l'Abitibi-Témiscamingue</b> Rompré, M. et D. Carrier. 1997. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et l'Alimentation du Québec. 126 pages.
2	<b>Les sols des comtés d'Argenteuil, Deux-Montagnes et Terrebonne</b> Lajoie, P. G. 1960. Ministère de l'Agriculture du Québec et Collège Macdonald, Université McGill. 159 pages.
4	<b>Étude pédologique du comté d'Arthabaska</b> Rompré, M., G. Laflamme, L. Ouellet, D. Carrier, J.-C. Dubé et F. Pagé. 1984. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et l'Alimentation du Québec. 84 pages.
5	<b>Étude pédologique du comté de Bagot</b> Laplante, L. 1959. Ministère de l'Agriculture, Québec. 112 pages.
6	<b>Étude pédologique du comté de Beauce</b> Ouellet, L., M. Rompré, D. Carrier et G. Laflamme. 1995. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et l'Alimentation du Québec. 82 pages.
7	<b>Étude pédologique du comté de Huntingdon et Beauharnois</b> Mailloux, A. et G. Godbout. 1954. Ministère de l'Agriculture et Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec. 184 pages.
8	<b>Étude pédologique des comtés de Bellechasse et de Montmagny</b> Marcoux, R. 1966. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec. 52 pages.
9	<b>Étude pédologique du comté de Berthier</b> Godbout, G. 1957. Ministère de l'Agriculture, Québec. 80 pages.
11	<b>Étude pédologique des comtés de Shefford, Brome et Missisquoi</b> Cann, D. B., P. Lajoie et P. C. Stobbe. 1948. Ministère fédéral de l'Agriculture, ministère de l'Agriculture de Québec et Collège Macdonald, Université McGill. 102 pages.
12	<b>Étude pédologique du comté de Chambly (Volume 1 et 2)</b> Martin, A. et M.C. Nolin. 1991. Agriculture et Agroalimentaire Canada. 531 pages.
13	<b>Étude pédologique des comtés de Champlain et de Laviolette</b>

	Godbout, G. 1967. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec. 56 pages.
14	<b>Étude pédologique de la région de Charlevoix</b>
	Carrier, D. 1981. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et l'Alimentation du Québec. 73 pages.
16	<b>Étude pédologique des sols du comté de Châteauguay</b>
	Baril, R. et A. Mailloux. 1950. Ministère de l'Agriculture et Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec. 107 pages.
17	<b>Pédologie de la région de Chicoutimi</b>
	Raymond, R. 1971. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec. 83 pages.
18	<b>Étude des sols des comtés de Stanstead, Richmond, Sherbrooke et Compton</b>
	Cann, D. B. et P. Lajoie. 1943. Ministère fédéral de l'Agriculture, ministère de l'Agriculture de Québec et Collège Macdonald, Université McGill. 69 pages.
19	<b>Étude pédologique du comté de Dorchester</b>
	Pageau, E. 1975. Agriculture Québec. 62 pages.
20	<b>Étude pédologique du comté de Drummond</b>
	Choinière, L. 1960. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Québec. 172 pages.
21	<b>Étude pédologique du comté de Frontenac</b>
	Dubé, J.-C. et R. Camiré. 1996. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et l'Alimentation du Québec. 194 pages.
24	<b>Étude pédologique des comtés de Gatineau et de Pontiac</b>
	Lajoie, P. G. 1962. Ministère de l'Agriculture du Canada, ministère de l'Agriculture de Québec et Collège Macdonald, Université McGill. 100 pages.
25	<b>Étude pédologique des comtés de Hull, Labelle et Papineau</b>
	Lajoie, P. G. 1967. Ministère de l'Agriculture du Canada, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation de la province de Québec et le Collège Macdonald, Université McGill. 104 pages.
26	<b>Carte pédologique du comté d'Iberville</b>
	Grenon, L., M-L. Leclerc, J-M. Cossette, A. Martin, I. Perron et L. Lamontagne. Agriculture et Agroalimentaire Canada. 2010. 1 page.
27	<b>Pédologie des Îles-de-la-Madeleine</b>
	Tardif, L. 1967. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Québec. 51 pages.
28	<b>Étude pédologique du comté de Joliette</b>

	Pageau, E. 1961. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Québec. 121 pages.
29	<b>Étude pédologique du comté de Kamouraska</b>
	Baril, R. et B. Rochefort. 1965. Ministère de l'Agriculture du Canada, Faculté d'agriculture de l'Université Laval et Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec. 155 pages.
30	<b>Pédologie de la région du Lac-Saint-Jean</b>
	Raymond, R., A. Mailloux et A. Dubé. 1965. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Québec. 159 pages.
31	<b>Étude pédologique du comté de Laprairie</b>
	Lamontagne, L., A. Martin, J.-M. Cossette et L. Grenon. Agriculture et Agroalimentaire Canada. 417 pages.
32	<b>Étude pédologique des comtés de l'Assomption et de Montcalm</b>
	Lajoie, P. G. 1965. Ministère de l'Agriculture du Canada, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation de Québec et Collège Macdonald, Université McGill. 96 pages.
33	<b>Étude pédologique du comté de Lévis</b>
	Laplante, L. 1962. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Québec. 71 pages.
34	<b>Étude pédologique du comté de L'Islet</b>
	Baril, R. et B. Rochefort. 1979. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et l'Alimentation du Québec. 96 pages.
35	<b>Étude pédologique du comté de Lotbinière</b>
	Baril, R. et B. Rochefort. 1957. Ministère fédéral de l'Agriculture, ministère de l'Agriculture de Québec et École supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. 117 pages.
36	<b>Étude pédologique du comté de Maskinongé</b>
	Godbout, G. 1962. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Québec. 88 pages.
37-38	<b>Étude pédologique des sols en culture des comtés de Matane et Matapedia</b>
	Leblanc, M. et G. Gagné. 2017. Institut de Recherche et de Développement en Agroenvironnement, Québec. 208 pages.
39	<b>Étude pédologique du comté de Mégantic</b>
	Laflamme, G., M. Rompré, D. Carrier et L. Ouellet. 1989. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et l'Alimentation du Québec. 152 pages.
40	<b>Les terres cultivées de la MRC de la Côte-de-Beaupré</b>

	Rompré, M. et M. Gagnon. 2000. Institut de Recherche et de Développement en Agroenvironnement. 118 pages.
41	<b>Les sols de l'Île de Montréal, de l'Île Jésus et de l'Île Bizard</b>
	Lajoie, P. et R. Baril. 1956. Ministère de l'Agriculture du Canada, Ministère de l'Agriculture de Québec et École Supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Université Laval et Collège Macdonald, Université McGill. 89 pages.
42	<b>Carte et légende des sols du comté de Napierville</b>
	Laplante, L. et A. Alarie. 1943. 2 pages.
42	<b>Étude pédologique du comté de Napierville</b>
	Lamontagne, L., A. Martin et M. C. Nolin. 2013. Agriculture et Agroalimentaire Canada. 434 pages.
43	<b>Étude des sols du comté de Nicolet</b>
	Choinière, L. et L. Laplante. 1948. Ministère provincial de l'Agriculture, Québec. 169 pages.
44	<b>Pédologie du comté de Portneuf</b>
	Raymond, R., G. Laflamme et G. Godbout. 1976. Agriculture Québec. 164 pages.
45	<b>La région de Québec (secteurs Sainte-Foy et Valcartier)</b>
	Rompré, M. et M. Gagnon. 2001. Institut de Recherche et de Développement en Agroenvironnement. 73 pages.
46	<b>Étude pédologique du comté de Richelieu (Volume 1 et 2)</b>
	Nolin, M.C. et L. Lamontagne. 1990. Agriculture Canada. 417 pages.
47	<b>Étude des sols défrichés du comté de Rimouski</b>
	Cossette, J.-M., L. Tardif et D. Carrier. 1989. Agriculture Canada. 189 pages.
48	<b>Étude pédologique du comté de Rivière-du-Loup</b>
	Baril, R. et B. Rochefort. 1979. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. 116 pages.
49	<b>Étude pédologique du comté de Rouville</b>
	Grenon, L., J.-M. Cossette, M. Deschênes et L. Lamontagne. 1999. Agriculture et Agroalimentaire Canada. 273 pages.
51	<b>Étude pédologique du comté de Saint-Hyacinthe (Volume 1 et 2)</b>
	Lamontagne L. 1991. Agriculture Canada. 396 pages.
52	<b>Étude pédologique du comté de Saint-Jean</b>

	Lamontagne L., A. Martin, L. Grenon et J.-M. Cossette. 2001. Agriculture et Agroalimentaire Canada. 362 pages.
53	<b>Étude des sols des comtés de Soulange et de Vaudreuil</b>
	Lajoie, P. et P. C. Stobbe. 1951. Ministère fédéral de l'Agriculture, ministère de l'Agriculture de Québec et Collège Macdonald, Université McGill. 72 pages.
55	<b>Étude pédologique du comté de Témiscouata</b>
	Rochefort, B. 1981. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. 76 pages.
56	<b>Étude pédologique des comtés de Trois-Rivières et de Saint-Maurice</b>
	Pageau, E. 1967. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec. 80 pages.
57B	<b>Étude pédologique du comté de Verchères (Volume 1 et 2)</b>
	Lamontagne, L. et M.C. Nolin. 1990. Agriculture Canada. 458 pages.
58	<b>Étude pédologique du comté de Wolfe</b>
	Ouellet, L. et M. Rompré. 1998. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. 97 pages.
59	<b>Étude pédologique des sols du comté de Yamaska</b>
	Laplante, L. et L. Choinière. 1954. Ministère de l'agriculture de Québec et Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec. 153 pages.
60	<b>Étude pédologique des îles d'Orléans, aux Coudres et aux Grues</b>
	Marcoux, R. 1980. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et l'Alimentation du Québec. 62 pages.
61	<b>Atlas agropédologique du sud-est de la plaine de Montréal</b>
	Lavoie, S., M.C. Nolin, L. Lamontagne et J.-M. Cossette. 1999. Agriculture et Agroalimentaire Canada. 151 pages.
62	<b>Étude pédologique de l'Île Sainte-Thérèse, comté de Verchères</b>
	Martin, A., L. Lamontagne et J.-M. Cossette. 1996. Agriculture et Agroalimentaire Canada. 208 pages.
63	<b>Les terres cultivées de la Péninsule Gaspésienne</b>
	Rompré, M. et M. Gagnon. 2005. Institut de Recherche et de Développement en Agroenvironnement. 152 pages.
66	<b>Étude pédologique du bassin versant du Bras d'Henri</b>
	Lamontagne, L., A. Martin et M. C. Nolin. 2010. Agriculture et Agroalimentaire Canada. 193 pages.

## Définition des sous-classes selon les trois degrés d'intensité et de sévérité de la limitation

*Annexe 0.2. Facteurs pédologiques limitants (sous-classes) définis selon trois degrés de sévérité, adaptée de Marshall et coll. 1979. (Grenon et al. 1999)*

MAJEUR	MODÉRÉ	MINEUR
D' : Sol massif, faible structure et/ou consistance ferme à très ferme dans la couche de labour et dans le sous-sol causant une aération insuffisante, une absorption et une distribution lente de l'humidité. Le sol de surface est difficile à cultiver, la préparation du lit de semence requiert des travaux spéciaux et en conditions humides, la capacité portante du sol est faible.	D : Sol massif, faible structure, et/ou consistance ferme causant une aération et une faible pénétration des racines, principalement dans le sous-sol.	d : Mauvaise structure causant des problèmes mineurs d'aération et de perméabilité de l'eau.
F' : Bilan nutritif et capacité d'échange cationique très faible causés par une très faible quantité de matière organique et/ou par un faible contenu en argile; débalancement nutritif très sévère résultant de la forte acidité ( $\text{pH} < 4,5$ ) ou alcalinité ( $\text{pH} > 7,6$ ) dans la couche de labour.	F : Taux de matière organique faible et/ou faible contenu en argile induisant un bilan nutritif faible et/ou un débalancement nutritif modéré; acidité ( $\text{pH } 4,5\text{--}5,5$ ) ou alcalinité ( $\text{pH } 7,4\text{--}7,6$ ) de la couche de labour restreignant la croissance de certaines plantes.	f : Débalancement nutritif mineur, manque de matière organique et réaction légèrement acide ( $\text{pH } 5,5\text{--}5,8$ ) ou alcaline ( $\text{pH } 6,8\text{--}7,4$ ) affectant seulement quelques plantes. Besoin en chaux modéré.
I' : Inondation fréquente de durée prolongée ( $> 5$ jours) durant la saison de végétation; les inondations causées par les débordements printaniers dans la plaine d'inondation ne sont pas considérées ici.	I : Inondation occasionnelle de courte durée ( $< 5$ jours) ce qui élève la nappe phréatique pour une longue durée ( $> 5$ jours).	i : Inondation occasionnelle, très brève (1 jour) et nappe phréatique très élevée et affectant seulement les plantes à racines profondes comme la luzerne. Souvent utilisé avec W' pour indiquer la possibilité d'inondation locale.
M' : Manque d'humidité dans les sols sableux à graveleux bien à excessivement drainés exigeant de l'irrigation pour la production normale de culture sous des conditions de température moyenne. De tels sols sont exposés à l'érosion éolienne, lorsque non irrigués et non protégés par de la végétation, des brise-vent ou une culture en bande.	M : Manque d'humidité dans les sols bien à excessivement drainés, constitués de sable loameux et de loam sableux grossier, de même que dans les sols constitués de loam sableux fin et loam, sous-jacent à un matériel sableux ou graveleux. Sans irrigation, les rendements des cultures peuvent être économiquement acceptables en saison normale à humide, mais non en saison sèche.	m : Manque d'humidité dans les sols bien drainés constitués de loam sableux fin ou loam, spécialement ceux ayant un substratum de texture fine. De bonnes pratiques de conservation de l'humidité du sol permettent des rendements acceptables sous des conditions climatiques moyennes.
P' : Sols suffisamment pierreux pour augmenter significativement les difficultés de travail du sol, de semis et de récolte.	P : Sols de pierrosité 2 (0,1 à 3 % de la surface) causant une nuisance mineure aux opérations de préparation du sol, de semis et de récolte.	p : Sols de pierrosité 1 ( $< 0,1$ % de la surface). Ceci s'applique principalement aux sols pierreux sur lesquels des travaux d'épierrement ont été réalisés, mais dont l'enlèvement des pierres doit être continuées occasionnellement.
Points		
Pierrosité 3	(-2)	
Pierrosité 4	(-3 à -4)	
Pierrosité 5	(-5 à -6)	

MAJEUR	MODÉRÉ	MINEUR										
R' : Le roc consolidé et dur se trouve à moins de 0,5 m avec des affleurements couvrant :	R : Le roc consolidé et dur se trouve entre 0,5 m et 1,0 m avec des affleurements couvrant moins de 10 % de la surface, ou le roc tendre et faiblement consolidé (schiste argileux et métamorphique) se trouve entre 30 cm et 1 m avec des affleurements couvrant moins de 20 % de la surface.	r : Le roc consolidé et dur se trouve à plus de 1,0 m, ou le roc non consolidé et tendre (schiste argileux et métamorphique) se trouve entre 50 cm et 1 m affectant la distribution de l'humidité, la pierrosité, etc.										
Points												
<table border="1"> <tr> <td>10-20 % de la surface</td><td>(-2)</td></tr> <tr> <td>20-50 % de la surface</td><td>(-3)</td></tr> <tr> <td>50-75 % de la surface</td><td>(-4)</td></tr> <tr> <td>75-90 % de la surface</td><td>(-5)</td></tr> <tr> <td>&gt; 90 % de la surface</td><td>(-6)</td></tr> </table>	10-20 % de la surface	(-2)	20-50 % de la surface	(-3)	50-75 % de la surface	(-4)	75-90 % de la surface	(-5)	> 90 % de la surface	(-6)		
10-20 % de la surface	(-2)											
20-50 % de la surface	(-3)											
50-75 % de la surface	(-4)											
75-90 % de la surface	(-5)											
> 90 % de la surface	(-6)											
T' : Pentes (< 100 m) plus abruptes que 15 % affectant la capacité de travail de la machinerie et nécessitant des mesures de protection contre l'érosion hydrique.	T : Pentes de 10 à 15 % interférant légèrement avec l'utilisation de la machinerie agricole et nécessitant quelques pratiques spéciales anti-érosives.	t : Pentes de 6 à 9 % n'interférant pas avec l'utilisation de la machinerie agricole, mais causant une érosion hydrique légère et/ou un manque d'uniformité dans la distribution d'humidité, la germination de la semence et la croissance des plantes. Lorsqu'utilisées entre parenthèses (t), les pentes ne sont pas considérées dans le classement.										
V' : Variations répétitives dans le drainage de deux ou plusieurs classes de drainage à l'intérieur d'un cycle de moins de 50 m et ayant une amplitude de 1 m et plus. Le drainage varie généralement de rapide au sommet des ondulations à pauvre dans les dépressions. Dans les sols sableux, l'érosion éolienne est quelquefois un problème au sommet de l'ondulation.	V : Variations répétitives dans le drainage d'une classe de drainage à l'intérieur d'un cycle de plus de 50 m et ayant une amplitude de moins de 1 m du sommet de l'ondulation au creux de la dépression. Le drainage varie généralement de bien à imparfait.	v : Toute variation (répétitive ou non) du drainage à l'intérieur de très courtes distances (< 100 m) résultant en un manque d'uniformité visible de la culture. Utilisé avec W', W et w ou M', M et m comme modificateur pour indiquer des variations de drainage à l'intérieur des unités cartographiques.										
W' : Humidité excessive ou drainage très pauvre généralement causé par la formation d'étang, le suintement ou un sous-sol imperméable. L'humidité excessive peut atteindre la surface et persister suffisamment pour asphyxier les plantes. Les plantes subissent fréquemment des dommages mortels causés par la formation de glace en surface durant la saison froide.	W : L'humidité ou le drainage mauvais à imparfait sur des terrains plats à légèrement ondulés. Se rencontre normalement sur des sols argileux ou sur des sols poreux reposant sur un substratum plat imperméable.	w : Humidité périodique ou drainage imparfait sur des terrains en pente. Se rencontrent au milieu et en bas de pente des sols morainiques avoisinant les crêtes morainiques.										

MAJEUR	MODÉRÉ	MINEUR
<b>Facteurs pédologiques limitant la capacité de production ou d'exploitation des sols organiques</b>		
E' : Épaisseur du matériau organique inférieure à 60 cm (Of) ou à 40 cm (Om ou Oh) sur un substratum minéral argileux amorphe ou sur un till compact.	E : Épaisseur du matériau organique inférieure à 60 cm (Of) ou à 40 cm (Om ou Oh) sur un substratum minéral sableux ou loameux friable ou entre 40 ou 60 et 120 cm sur un substratum minéral argileux amorphe ou sur un till compact.	e : Épaisseur du matériau organique allant de 60 à 120 cm (Of) ou de 40 à 120 cm (Om ou Oh) sur un substratum minéral sableux ou loameux friable ou entre 120 et 160 cm sur un substratum minéral argileux amorphe ou sur un till compact.
L' : Matériau contenant plus de 50 % de fragments de bois (> 10 cm) ou de linaigrette dans les 80 premiers centimètres de la zone de contrôle.	L : Matériau contenant entre 25 et 50 % de fragments de bois ou de linaigrette dans les 80 premiers centimètres de la zone de contrôle ou plus de 50 % au-dessous des 80 premiers centimètres de la zone de contrôle.	I : Matériau contenant entre 10 et 25 % de fragments de bois (> 10 cm) ou de linaigrette dans les 80 premiers centimètres de la zone de contrôle ou entre 25 et 50 % au-dessous des 80 premiers centimètres de la zone de contrôle.

Règles particulières à la désignation de certaines sous-classes (Grenon et coll. 1999).

### Humidité (W)

Lorsque le drainage naturel est uniforme sur l'ensemble de l'unité cartographique, les facteurs pédologiques utilisés sont :

w : drainage imparfait à modérément bon dans la partie inférieure du solum ;

W : drainage imparfait dans la partie supérieure du solum ou drainage mauvais (pour les sols gleysoliques) ;

W' : drainage très mauvais (pour les sols gleysoliques avec phases humifères).

### Humidité (W») et inondation (i)

Les symboles I et I' sont utilisés pour indiquer les sols sujets à l'inondation pendant la saison de végétation. De plus, le facteur mineur i est utilisé aux endroits où la carte des sols indique la présence de matériau organique au-dessus du sol minéral. On assume alors que de tels sols sont affectés par une nappe d'eau élevée de façon continue.

W'i : Drainage très mauvais et stagnation (pour les sols organiques et les phases tourbeuses des sols gleysoliques).

### Humidité (W) et perméabilité (D)

Comme les conditions à forte humidité sont considérées comme normales dans les Basses-Terres du Saint-Laurent, il résulte que la perméabilité lente de la couche de surface ou du reste du profil entraîne la présence d'une nappe phréatique perchée au printemps lors de la fonte des neiges ou lors des périodes à fortes précipitations. Afin de tenir compte de cette relation de cause à effet entre les facteurs limitants W et D, une attention particulière a été portée de façon à ne pas pénaliser indépendamment ces deux facteurs dans le classement.

Wd : Drainage mauvais résultant d'une perméabilité lente de la couche de surface due à la présence d'une structure indésirable souvent induite par la battance ou la compaction.

WD : Drainage mauvais résultant d'une perméabilité naturellement lente du sous-sol, et parfois de la couche de surface due à la présence d'une structure indésirable souvent induite par la battance ou la compaction.

### **Humidité (W) et aridité (m)**

Comme la saison de végétation présente régulièrement une période à déficit hydrique dans la région centrale des Basses-Terres du Saint-Laurent, il se peut que certains sols, en particulier les sols sableux, souffrent d'un manque d'humidité lorsqu'ils ont été drainés. Cette éventualité a été indiquée par l'utilisation de la lettre minuscule m entre parenthèses, par exemple 2Wf (m). Il est à noter que ce facteur n'affecte pas le classement.

### **Humidité (W) et variabilité du drainage (v)**

Lorsqu'il y a des variations notables du drainage à l'intérieur d'une unité cartographique, le facteur mineur v est utilisé conjointement avec w, W et W' (et quelquefois avec m) pour décrire les nombreuses situations rencontrées. Dans ces classements, le facteur mineur v est utilisé de façon positive, affectant le classement, ou, de façon neutre ou négative, n'affectant pas le classement. Dans ce dernier cas, le facteur v est placé entre parenthèses (v). Le facteur pédologique (v) est négatif et n'affecte pas le classement quand la ou les composantes secondaires de l'unité cartographique sont mieux drainées que la composante principale.

Par exemple, des sols bien à imparfaitement drainés inclus dans une unité où un sol à drainage mauvais prédomine. Le facteur pédologique v est positif et affecte le classement quand la ou les composantes secondaires de l'unité cartographique ne sont pas aussi bien drainées que la composante principale, par exemple lorsque des sols à drainage mauvais à imparfait sont inclus dans une unité où un sol bien drainé prédomine. Lorsqu'il est utilisé comme modificateur pour indiquer les variations du drainage, le facteur pédologique mineur v ou (v) est placé immédiatement après M', M, m ou W», W, w.

### **Topographie (T)**

Le classement de base est fait pour les sols avec des pentes variant de 0 à 5 %. De tels sols ne présentent pas de limitation pour la topographie. Les sols avec des pentes plus abruptes sont dévalorisés de la façon suivante : t pour des pentes de 6 à 9 %, T pour des pentes variant de 10 à 15 % et T' pour des pentes supérieures à 15 %. Les pentes, le long des ravins et escarpements, sont généralement très abruptes et sont classées T'. Le facteur mineur t peut être utilisé entre parenthèses (t), de façon à ne pas affecter le classement, pour indiquer la possibilité d'érosion hydrique et de quelques difficultés à utiliser la machinerie agricole lourde.

Les symboles T et t sont d'importants facteurs pédologiques, surtout là où l'irrigation est utilisée, car ils se reflètent sur l'uniformité dans la distribution de l'eau. Lorsqu'il y a de la variation dans les classes de drainage comme indiqué par V», V et v, l'utilisation de t ou T est redondante, car les variations dans le drainage sont dues aux conditions topographiques.

Les zones à relief concave ou en dépression sont dévalorisées par l'utilisation de i. Ces zones ne sont pas uniquement sujettes à une nappe phréatique élevée, mais peuvent être inondées pour de courtes périodes.

## **Texture de surface**

Bien qu'elle ne constitue pas un facteur pédologique limitant, la texture de surface a quand même servi de guide pour l'évaluation de l'intensité de certains facteurs utilisés dans ce système (fertilité, aridité, structure indésirable, etc.). Elle constitue ainsi un facteur de valorisation ou de dévalorisation dans le classement. Ainsi le classement de base dans les sols sableux Aston et Joseph s'appliquerait aux textures de surface de classe 1. De tels sols seraient généralement de fertilité naturelle faible et présenteraient une réponse limitée à l'aménagement. Lorsque ces sols ont une texture de surface de classe 2 ou 3, une revalorisation générale est appliquée en substituant le facteur modéré F par le facteur mineur f, améliorant le classement d'un demi-point, par exemple de 3WF (m) à 2Wf (m). Ceci reflète la plus haute fertilité naturelle et la meilleure réponse à l'aménagement d'une texture plus fine de l'horizon de surface.

## **Sols organiques (O)**

La gestion des sols organiques est complètement différente de celle des sols minéraux. Afin d'assurer une base uniforme de classement des possibilités des sols minéraux et organiques, de nouveaux critères, spécifiques aux sols organiques, ont été ajoutés au système de Marshall et coll. (1979). Il s'agit de l'épaisseur du matériau organique (E) et de la nature du substratum minéral sous-jacent ainsi que de la présence de fragments grossiers (fragments de bois supérieurs à 10 cm) ou de linaigrette (L). De plus, la valeur numérique de la classe est précédée de la lettre « O » pour les distinguer des sols minéraux. La définition des sous-classes reflète les normes proposées par Parent (1980) et Leeson et coll. (1969).

## Descripteurs pédologiques

a. Descripteurs pédologiques indiquant le degré de nécessité de travaux d'aménagement

*Annexe a.1. - Descripteurs pédologiques indiquant le degré de nécessité des travaux d'épierrage*

Descripteurs pédologiques	Degré de nécessité des travaux d'ÉPIERRAGE		
	Faible à nul	Modéré	Élevé
Classe de pierrosité	Nulle à légèrement pierreux	Modérément pierreux	Très à excessivement pierreux

*Annexe a.1. - Descripteurs pédologiques de la couche de surface et classification taxonomique indiquant le degré de nécessité des travaux de fertilisation ou de chaulage*

Descripteurs pédologiques de la couche de surface	Degré de nécessité des travaux de FERTILISATION OU CHAULAGE		
	Faible à nul	Modéré	Élevé
pH-eau	$\geq 6,5$	5,5 - 6,5	< 5,5
CEC ( $\text{cmol kg}^{-1}$ )	$\geq 17$	10 - 17	< 10
C org. (%)	$\geq 4,0$	1,7 - 4,0	< 1,7
Argile (%)	> 20	$\leq 20$	$\leq 20$
Sable (%)	< 70	< 70	$\geq 70$
Critères de la famille de sols			
Granulométrie	Argileux Squelettique-argileux	Loameux Squelettique-loameux	Sableux Squelettique-sableux
Réaction horizon C	Alcaline	Neutre	Acide
Classification taxonomique			
Ordre	Gleysol ou Régosol	Brunisol	Podzol

*Annexe a.2.- Descripteurs pédologiques indiquant le degré de nécessité des travaux de conservation de l'eau et irrigation*

Descripteurs pédologiques du profil de sol	Degré de nécessité des travaux de CONSERVATION DE L'EAU		
	Faible à nul	Modéré	Élevé
Drainage	Très mauvais à mauvais	Imparfait à modéré	Bon à très rapide
Réserve en eau utile (cm d'eau/50 cm de sol)	Élevée à très élevée $\geq 9$	Modérée 6 - 9	Basse à très basse $< 6$

*Annexe a.3. - Descripteurs pédologiques indiquant le degré de nécessité des travaux de drainage superficiel*

Descripteurs pédologiques du profil de sol	Degré de nécessité des travaux de DRAINAGE SUPERFICIEL		
	Faible à nul	Modéré	Élevé

Drainage	Bon à très rapide	Imparfait à modéré	Très mauvais à mauvais
Conductivité hydraulique (cm hr <sup>-1</sup> )	≥ 15	0,5 - 15	< 0,5
Pente (%)	≥ 8	3 - 8	< 3

Annexe a.4. - Descripteurs pédologiques indiquant le degré de nécessité des travaux de drainage souterrain

Descripteurs pédologiques du profil de sol	Degré de nécessité des travaux de DRAINAGE SOUTERRAIN		
	Faible à nul	Modéré	Élevé
Drainage	Bon à très rapide	Imparfait à modéré	Très mauvais à mauvais
Conductivité hydraulique* (cm hr <sup>-1</sup> )	< 0,15	0,15 – 1,5	≥ 1,5
Profondeur du roc (cm)**	< 50	50 - 100	≥ 100

\* La conductivité hydraulique influence surtout l'efficacité du drainage souterrain et l'écartement des drains dans ces sols.

\*\* La profondeur au roc détermine la possibilité de réalisation des travaux de façon conventionnelle.

b. Descripteurs pédologiques indiquant le degré de vulnérabilité lié aux travaux de drainage

Annexe b.1 - Descripteurs pédologiques du substratum indiquant le degré de vulnérabilité des sols au colmatage physique des drains

Descripteurs pédologiques du profil de sol	Degré de vulnérabilité au COLMATAGE PHYSIQUE DES DRAINS SOUTERRAINS		
	Faible à nul	Modéré	Élevé
Argile (%)	≥ 20	10 - 20	< 10
Particules < 0,5 mm (%)*	< 85	85 - 90	≥ 90
Particules > 0,5 mm (%)** (SG, STG)	≥ 15	10 - 15	< 10

\* Comprends les sables moyens, fins et très fins et les limons.

\*\* Pourcentage incluant les fragments grossiers (> 2 mm)

Annexe b.2 - Descripteurs pédologiques indiquant le degré de vulnérabilité des sols au colmatage ferrique des drains souterrains en terrain plat\*

Descripteurs pédologiques du profil de sol	Degré de vulnérabilité au COLMATAGE FERRIQUE DES DRAINS SOUTERRAINS		
	Faible à nul	Modéré	Élevé
Drainage	Bon à très rapide	Imparfait à modéré	Très mauvais à mauvais
Classification taxonomique			
Ordre	Gleysol <sup>¶</sup> ou Régosol	Brunisol	Podzol
Descripteurs pédologiques du sous-sol			
C org. (%)	< 0,25	0,25 – 0,50	≥ 0,50
Fe-pyro + Al-pyro (%)	< 0,15	0,15 – 0,40	≥ 0,40
C organique/ Fe-pyro	< 2	2 - 10	≥ 10
pH-eau	≥ 6,5	5,5 – 6,5	< 5,5
Descripteurs pédologiques du substratum			
Argile (%)	≥ 28	10 - 28	< 10
Sable (%)	< 70	< 70	≥ 70
pH-eau	≥ 7,0	6,0 – 7,0	< 6,0

\* Ndayegamiye et Nolin (1990) ont démontré que le colmatage ferrique des drains peut aussi toucher tous les sols associés géographiquement (toposéquence) à des sols sableux acides, mal drainés et podzolisés.

¶ Les sous-groupes « ferriques » de l'ordre gleysoïque présentent cependant une vulnérabilité modérée.

Annexe b.3 - Descripteurs pédologiques indiquant le degré de vulnérabilité des sols à l'instabilité des berges de fossés et de cours d'eau

Descripteurs pédologiques du profil de sol	Degré de vulnérabilité à L'INSTABILITÉ DES BERGES DE FOSSÉS ET DE COURS D'EAU		
	Faible à nul	Modéré	Élevé
Drainage	Bon à très rapide	Imparfait à modéré	Très mauvais à mauvais

Sols minéraux			
Consistance du matériau minéral à l'état humide	Ferme à très ferme (till compact) ≥ 20	Friable à très friable 10 - 20	Meuble < 10
Argile (%)			
Fragments grossiers selon la forme :			
Anguleux (%)	≥ 35	20 - 35	< 20
Arrondis (%)	≥ 50	20 - 50	< 20
Sols organiques			
Degré de décomposition du matériau organique	Légèrement décomposé (Of)	Modérément décomposé (Om)	Fortement décomposé (Oh)

Annexe b.4 - Descripteurs pédologiques indiquant le degré de vulnérabilité des sols à la remontée de fragments à la surface du sol lors de travaux de drainage

Descripteurs pédologiques du profil de sol	Degré de vulnérabilité à la REMONTÉE ANTHROPIQUE DE FRAGMENTS GROSSIERS À LA SURFACE DU SOL LORS DES TRAVAUX DE DRAINAGE		
	Faible à nul	Modéré	Élevé
Profondeur au roc (cm)	≥ 150	100 - 150	< 100
Fragments grossiers du sous-sol ou du substratum :			
Abondance (% en volume)	< 20	20 - 50	≥ 50
Dimension dominante (cm)	< 7,5	7,5 – 25	≥ 25

### c. Descripteurs pédologiques indiquant le degré de vulnérabilité des sols à divers types de dégradation

Annexe c.1 - Descripteurs pédologiques de la couche de surface indiquant le degré de vulnérabilité des sols à l'acidification

Descripteurs pédologiques de la couche de surface	Degré de vulnérabilité des sols à l'ACIDIFICATION		
	Faible à nul	Modéré	Élevé
CEC ( $\text{cmol kg}^{-1}$ )	≥ 15	6 - 15	< 6
Texture	Argileux	Loameux	Sableux
Argile (%)	> 20	≤ 20	≤ 20
Sable (%)	< 70	< 70	≥ 70
pH-eau selon la texture			
Argileux	≥ 5,0	4,5 – 5,0	< 4,5

Loameux	$\geq 5,5$	5,0 – 5,5	< 5
Sableux	Non pertinent	$\geq 5,5$	< 5,5

Tableau Adaptée de Wang et Coote (1981)

Annexe c.2 - Descripteurs pédologiques de la couche de surface indiquant le degré de vulnérabilité des sols à la battance

Descripteurs pédologiques de la couche de surface	Degré de vulnérabilité des sols à la BATTANCE		
	Faible à nul	Modéré	Élevé
Argile (%)	$\geq 35$	20 - 35	< 20
Limon (%)	< 20	20 - 40	$\geq 40$
C org. (%)	$\geq 4,0$	1,7 – 4,0	< 1,7

Annexe c.3 - Descripteurs pédologiques de la couche de surface indiquant le degré de vulnérabilité des sols à la compaction

Descripteurs pédologiques de la couche de surface	Degré de vulnérabilité des sols à la COMPACTION		
	Faible à nul	Modéré	Élevé
Argile (%)	< 20	20 - 35	$\geq 35$
C org. (%)	$\geq 4,0$	1,7 – 4,0	< 1,7
Drainage	Bon à très rapide	Imparfait à modéré	Très mauvais à mauvais

Annexe c.4 - Descripteurs pédologiques de la couche de surface indiquant le degré de vulnérabilité des sols à la perte de matière organique

Descripteurs pédologiques de la couche de surface	Degré de vulnérabilité des sols à la PERTE DE MATIÈRE ORGANIQUE		
	Faible à nul	Modéré	Élevé
C org. (%)	$\geq 4,0$	1,7 – 4,0	< 1,7
Argile (%)	$\geq 35$	20 - 35	< 20
Pente (%)	< 3	3 – 8	$\geq 8$

Annexe c.5 - Descripteurs pédologiques de la couche de surface indiquant le degré de vulnérabilité des sols à l'érodibilité

Descripteurs pédologiques de la couche de surface	Degré de vulnérabilité des sols à l'ÉRODIBILITÉ		
	Faible à nul	Modéré	Élevé
Conductivité hydraulique ( $\text{cm hr}^{-1}$ )	$\geq 15$	0,5 – 15	< 0,5

Limon + Sable très fin (%)	< 40	40 - 80	≥ 80
C org. (%)	≥ 2,0	1,0 – 2,0	< 1,0
Structure	Granulaire	Polyédrique	Amorphe

Annexe c.6 - Descripteurs pédologiques de la couche de surface indiquant le degré de vulnérabilité des sols à l'érosion hydrique

Descripteurs pédologiques de la couche de surface	Degré de vulnérabilité des sols à l'ÉROSION HYDRIQUE		
	Faible à nul	Modéré	Élevé
Érodibilité	Faible à nulle	Modérée	Élevée
Pente (%)	< 3	3 – 8	≥ 8
Ravinement	Imperceptible	Présence de rigolets ou de ravins peu profonds	Présence de plusieurs ravins profonds

Annexe c.7 - Descripteurs pédologiques de la couche de surface indiquant le degré de vulnérabilité des sols à l'érosion éolienne

Descripteurs pédologiques de la couche de surface	Degré de vulnérabilité des sols à l'ÉROSION ÉOLIENNE		
	Faible à nul	Modéré	Élevé
Drainage	Mauvais à très mauvais	Imparfait à modéré	Bon à très rapide
C org. (%)	≥ 2,0	1,0 – 2,0	< 1,0
SM + SF + STF (%) *	< 40	40 - 80	≥ 80

\* SM = Sable moyen ; SF = Sable fin ; STF = Sable très fin

Annexe c.8 - Descripteurs pédologiques de la couche de surface indiquant le degré de vulnérabilité des sols à la pollution diffuse des eaux souterraines (comté de Chambly seulement)

Descripteurs pédologiques de la couche de surface	Degré de vulnérabilité des sols à la POLLUTION DIFFUSE DES EAUX SOUTERRAINES		
	Faible à nul	Modéré	Élevé
Drainage	Bon à très rapide	Imparfait à modéré	Mauvais à très mauvais
Conductivité hydraulique* (cm hr <sup>-1</sup> )	< 0,5	0,5 – 15	≥ 15
C org. (%)	≥ 4,0	1,7 – 4,0	< 1,7
Argile (%)	≥ 20	10 - 20	< 10
CEC (cmol kg <sup>-1</sup> )	≥ 17	10 - 17	< 10

Annexe c.9 - Descripteurs pédologiques de la couche de surface indiquant le degré de vulnérabilité des sols à la contamination des eaux souterraines (comté des Iles Sainte-Thérèse seulement)

Descripteurs pédologiques de la couche de surface	Degré de vulnérabilité des sols à la POLLUTION DIFFUSE DES EAUX SOUTERRAINES		
	Faible à nul	Modéré	Élevé
Drainage	Bon à très rapide	Imparfait à modéré	Mauvais à très mauvais
Conductivité hydraulique (cm hr <sup>-1</sup> )	< 0,5	0,5 – 15	≥ 15
C org. (%)	≥ 4,0	1,7 – 4,0	< 1,7
Argile (%)	≥ 20	10 - 20	< 10
CEC (cmol kg <sup>-1</sup> )	≥ 17	10 - 17	< 10